



TRANSAT A.T. INC.
DEUXIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 30 avril 2020

Relations avec les investisseurs
M. Denis Pétrin
Chef de la direction financière
relationsinvestisseurs@transat.com

Symbole boursier
TSX: TRZ

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 30 avril 2020, par rapport au trimestre clos le 30 avril 2019 et doit être lu avec les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2019, les notes afférentes et le rapport annuel de 2019, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du premier trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2019. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 10 juin 2020. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 30 avril 2020 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2019.

Nos états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société, y compris concernant ses résultats, sa position financière, les impacts de la pandémie COVID-19, ses perspectives futures et des mesures projetées, dont notamment la reprise graduelle de certains vols et des mesures visant à rehausser sa trésorerie. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives.

En raison de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») qui sévit à l'échelle mondiale, Transat a suspendu ses opérations aériennes le 1^{er} avril dernier. La suspension de nos vols ira jusqu'au 22 juillet 2020. La situation actuelle, qui frappe de plein fouet l'industrie touristique, nous force à prendre ces mesures exceptionnelles. Toutefois, nous demeurons engagés à reprendre nos opérations dès que possible, dans le respect des mesures sanitaires nécessaires.

L'industrie mondiale du transport aérien et du tourisme a fait face à un effondrement du trafic et de la demande. Les restrictions de voyage, l'incertitude qui subsiste quant aux dates de réouverture des frontières, tant au Canada que dans les destinations que nous desservons, ainsi que la nécessité des mesures de quarantaine et de distanciation physique créent une grande incertitude liée à la demande pour le reste de l'exercice 2020 et pour l'exercice 2021. Transat ne peut pas prévoir pour l'instant toutes les répercussions de la COVID-19 sur ses activités et ses résultats, ni le moment où la situation s'améliorera. La Société a mis en œuvre une série de mesures tant opérationnelles, commerciales, que financières, notamment de réduction de coûts, visant à préserver sa trésorerie. Elle assure un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution. Toutefois, tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la situation pèsera sur sa trésorerie.

Les déclarations prospectives peuvent différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, la capacité de la Société de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos aéronefs, les technologies de l'information et les télécommunications, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail aux sections Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2019 et du présent rapport de gestion.

Par ailleurs, le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société concernant une transaction visant l'acquisition de la totalité des actions de la Société par Air Canada [la « transaction avec Air Canada »]. Ces déclarations sont fondées sur certaines hypothèses jugées raisonnables par la Société, mais sont soumises à certains risques et incertitudes, dont plusieurs sont hors du contrôle de la Société, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement. Notamment, la réalisation de la transaction avec Air Canada sera assujettie à certaines conditions de clôture usuelles, dont des approbations réglementaires, notamment des autorités du Canada et de l'Union Européenne. En particulier, une évaluation de l'arrangement au regard de l'intérêt public est actuellement menée par Transports Canada. Le 27 mars 2020, dans le cadre de ce processus d'évaluation, le Commissaire de la concurrence a rendu public le rapport fourni à Transports Canada et résumant son évaluation des impacts sur la concurrence. Le 1^{er} mai 2020, Transports Canada a, à son tour, fourni son rapport d'évaluation au Ministre des Transports. Le 25 mai 2020, la Commission Européenne a pris la décision d'ouvrir une enquête approfondie (dite de « phase II ») pour évaluer la transaction avec Air Canada. Cette prolongation s'inscrit dans le processus normal d'évaluation par la Commission Européenne de l'impact des transactions soumises à son approbation, lequel est actuellement compliqué par la pandémie de COVID-19 et son impact sur le marché international de l'aviation commerciale. Entre autres, la grande majorité des transporteurs aériens nord-américains, européens et internationaux ont notamment annoncé une réduction de leur capacité et sollicité des mesures d'aide financière. Ceci pourrait impacter la possibilité d'arriver à une entente avec les autorités réglementaires au niveau d'un ensemble adéquat de mesures correctives visant à obtenir les approbations nécessaires. De plus, en raison des engagements souscrits dans le cadre de la convention d'arrangement avec Air Canada, la capacité de la Société à prendre des mesures en réponse aux effets de la pandémie de la COVID-19, y compris le recours à certaines sources de financement supplémentaires, est circonscrite. Si les approbations requises sont obtenues et que les conditions sont remplies, la clôture de la transaction est attendue pour le quatrième trimestre de l'année civile 2020.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la suspension de nos vols ira jusqu'au 22 juillet 2020.
- La perspective selon laquelle tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la situation pèsera sur sa trésorerie.
- La perspective selon laquelle Air Canada fera l'acquisition de la totalité des actions de la Société.
- La perspective selon laquelle si les approbations requises sont obtenues et que les conditions sont remplies, la clôture de la transaction avec Air Canada est attendue pour le quatrième trimestre de l'année civile 2020.
- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et de sa capacité d'emprunt.
- La perspective selon laquelle les crédits-voyages seront utilisés par les clients et ne feront pas l'objet de remboursements au comptant.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les restrictions imposées par les autorités gouvernementales en matière de déplacement et de frontières seront assouplies de façon à permettre une reprise de la nature et l'ampleur escomptée, que les normes et mesures au niveau de la santé et la sécurité du personnel et des voyageurs imposées par les autorités gouvernementales et aéroportuaires seront conformes à celles annoncées ou anticipées présentement, que les voyageurs continueront de voyager malgré les nouvelles mesures sanitaires et autres contraintes imposées en raison de la pandémie, que les facilités de crédit et autres modalités de crédit de ses partenaires commerciaux continueront d'être disponibles comme par le passé et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, les gains (pertes) à la cession d'entreprises, les charges de restructuration, la dépréciation d'actifs, l'amortissement, les gains (pertes) de change et autres éléments inhabituels importants, et en incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon plus pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain (perte) à la cession d'entreprises, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives, dépréciation d'actifs, gain (perte) de change et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires avant résultat net lié aux activités abandonnées, variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain (perte) à la cession d'entreprises, charge de restructuration, paiements forfaitaires liés à des conventions collectives, dépréciation d'actifs, gain (perte) de change, réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.
Résultat net (perte nette) ajusté par action	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
Dettes totales	Dettes à long terme plus le montant des obligations locatives. La direction utilise la dette totale pour évaluer le niveau d'endettement, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.
Dettes totales nettes (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale)	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette totale nette est utilisée afin d'évaluer la situation de trésorerie par rapport au niveau d'endettement de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2020	2019	2020	2019
	\$	Retraité ¹ \$	\$	Retraité ¹ \$
Résultat d'exploitation	(29 551)	(3 768)	(54 617)	(52 388)
Éléments spéciaux	(2 495)	—	1 679	—
Amortissement	53 154	44 201	101 439	85 361
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	—	(77)	—	(167)
Résultat d'exploitation ajusté	21 108	40 356	48 501	32 806
Résultat avant charge d'impôts	(157 852)	398	(201 816)	(70 387)
Éléments spéciaux	(2 495)	—	1 679	—
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	89 067	(18 401)	99 851	291
Perte de change	32 455	10 979	35 943	11 153
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	—	(77)	—	(167)
Résultat ajusté avant charge d'impôts	(38 825)	(7 101)	(64 343)	(59 110)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(179 548)	(939)	(213 353)	(53 891)
Éléments spéciaux	(2 495)	—	1 679	—
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	89 067	(18 401)	99 851	291
Perte de change	32 455	10 979	35 943	11 153
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	—	(77)	—	(167)
Incidence fiscale	21 729	2 017	16 785	(3 015)
Résultat net ajusté	(38 792)	(6 421)	(59 095)	(45 629)
Résultat net ajusté	(38 792)	(6 421)	(59 095)	(45 629)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	37 747	37 579	37 747	37 528
Résultat net ajusté par action	(1,03)	(0,17)	(1,57)	(1,22)

	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019
	\$	Retraité ¹ \$
Dettes à long terme	49 973	—
Obligations locatives	770 986	665 929
Dettes totales	820 959	665 929
Dettes totales	820 959	665 929
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(733 679)	(564 844)
Dettes totales nettes (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale)	87 280	101 085

¹ La Société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} novembre 2019, et les chiffres de 2019 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 avril				Semestres clos les 30 avril			
	2020	2019	Écart	Écart	2020	2019	Écart	Écart
	\$	Retraité ² \$	\$	%	\$	Retraité ² \$	\$	%
États des résultats consolidés								
Revenus	571 298	897 413	(326 115)	(36,3)	1 264 097	1 544 979	(280 882)	(18,2)
Résultat d'exploitation	(29 551)	(3 768)	(25 783)	(684,3)	(54 617)	(52 388)	(2 229)	(4,3)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(179 548)	(939)	(178 609)	(19 021,2)	(213 353)	(53 891)	(159 462)	(295,9)
Résultat de base par action	(4,76)	(0,02)	(4,74)	(23 700,0)	(5,65)	(1,43)	(4,22)	(295,1)
Résultat dilué par action	(4,76)	(0,02)	(4,74)	(23 700,0)	(5,65)	(1,43)	(4,22)	(295,1)
Résultat d'exploitation ajusté ¹	21 108	40 356	(19 248)	(47,7)	48 501	32 806	15 695	47,8
Résultat net ajusté ¹	(38 792)	(6 421)	(32 371)	(504,1)	(59 095)	(45 629)	(13 466)	(29,5)
Résultat net ajusté par action ¹	(1,03)	(0,17)	(0,86)	(505,9)	(1,57)	(1,22)	(0,35)	(28,7)
États des flux de trésorerie consolidés								
Activités opérationnelles	49 594	218 567	(168 973)	(77,3)	222 801	301 478	(78 677)	(26,1)
Activités d'investissement	(33 170)	(39 160)	5 990	15,3	(66 268)	(77 319)	11 051	14,3
Activités de financement	34 213	(7 398)	41 611	562,5	10 147	(26 699)	36 846	138,0
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	861	3 868	(3 007)	(77,7)	2 155	5 208	(3 053)	(58,6)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	51 498	175 877	(124 379)	(70,7)	168 835	202 668	(33 833)	(16,7)
États de la situation financière consolidés								
Trésorerie et équivalents de trésorerie					Au 30 avril 2020 \$	Au 31 octobre 2019 Retraité ² \$	Écart \$	Écart %
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)					733 679	564 844	168 835	29,9
					337 056	352 771	(15 715)	(4,5)
					1 070 735	917 615	153 120	16,7
Actif total					2 487 860	2 324 490	163 370	7,0
Dette (courant et non courant)					49 973	—	49 973	100,0
Dette totale ¹					820 959	665 929	155 030	23,3
Dette totale nette (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale) ¹					87 280	101 085	(13 805)	(13,7)

¹ Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

² La Société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} novembre 2019, et les chiffres de 2019 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables.

APERÇU

EFFETS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Depuis le 24 février 2020, en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit à l'échelle mondiale et notamment dans les destinations européennes de Transat, les réservations prises par la Société ont chuté par rapport à la période comparative 2019. En raison de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») qui sévit à l'échelle mondiale, Transat a suspendu ses opérations aériennes le 1^{er} avril dernier. La suspension de nos vols ira jusqu'au 22 juillet 2020. La situation actuelle, qui frappe de plein fouet l'industrie touristique, nous force à prendre ces mesures exceptionnelles. Toutefois, nous demeurons engagés à reprendre nos opérations dès que possible, dans le respect des mesures sanitaires nécessaires.

L'industrie mondiale du transport aérien et du tourisme a fait face à un effondrement du trafic et de la demande. Les restrictions de voyage, l'incertitude qui subsiste quant aux dates de réouverture des frontières, tant au Canada que dans les destinations que nous desservons, ainsi que la nécessité des mesures de quarantaine et de distanciation physique créent une grande incertitude liée à la demande pour le reste de l'exercice 2020 et pour l'exercice 2021. Transat ne peut pas prévoir pour l'instant toutes les répercussions de la COVID-19 sur ses activités et ses résultats, ni le moment où la situation s'améliorera. La Société a mis en œuvre une série de mesures tant opérationnelles, commerciales, que financières, notamment de réduction de coûts, visant à préserver sa trésorerie. Elle assure un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution. La Société a pris les mesures suivantes à l'égard de la pandémie de COVID-19 :

- À partir du 1^{er} avril, et jusqu'au 22 juillet, la Société a suspendu tous les vols et assure un suivi constant de la demande et des contraintes par destination en vue d'un retour graduel des opérations;
- En mars, par mesure de précaution, la Société a tiré sur son entente de crédit à terme rotatif de 50,0 millions \$ aux fins de ses opérations. Au 30 avril 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 733,7 millions \$;
- Les membres de la direction, de même que le conseil d'administration, ont adopté une réduction volontaire de leur rémunération de 10 % à 20 %;
- En mars, la Société a pris la décision de retirer de sa flotte de façon anticipée tous ses Airbus A310;
- Afin de protéger sa trésorerie et de permettre une reprise après la levée des restrictions, la Société a accordé à ses clients un crédit-voyage valable 24 mois pour les vols annulés du fait de la situation exceptionnelle et notamment des restrictions aux voyages imposées par les gouvernements ;
- Depuis mars, la Société renégocie avec les bailleurs d'aéronefs, ainsi que les autres bailleurs, afin de reporter un certain nombre de paiements de loyers mensuels. De plus, la Société négocie avec ses fournisseurs afin de bénéficier de réduction de coûts et de modifier les termes de paiement, et a mis en place des mesures de réduction des dépenses et des investissements. La préservation des liquidités est une priorité pour la Société et d'autres possibilités sont évaluées afin d'atteindre cet objectif;
- À compter de la fin mars, la Société a procédé à la mise à pied temporaire graduelle d'une grande partie de son personnel, atteignant plus de 85 %;
- En avril, la Société s'est prévalu de la Subvention Salariale d'Urgence du Canada (« SSUC ») pour ses effectifs au Canada, qui lui a permis de financer une partie des salaires de son personnel encore au travail et de proposer aux employés mis à pied temporairement de percevoir une partie de leur salaire équivalente au montant de la subvention reçue, sans contrepartie de travail;

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Transat est une grande entreprise intégrée de tourisme international spécialisée dans le voyage vacances, qui exerce ses activités et commercialise ses services en Amérique et en Europe. Elle élabore et commercialise des services de voyages vacances, sous forme de forfait ou non, incluant des liaisons aériennes et des séjours hôteliers. Transat opère sous les marques Transat et Air Transat, principalement au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans dix autres pays européens, directement ou par le biais d'intermédiaires, dans le cadre d'une stratégie multicanal. Transat est également distributeur au détail, aussi bien en ligne que par l'entremise d'agences de voyages, dont certaines lui appartiennent. Elle offre des services à destination au Mexique, en République dominicaine et en Jamaïque. Depuis peu, Transat a entrepris de constituer une division dont la mission sera de détenir et d'exploiter des hôtels dans les Caraïbes et au Mexique, et de les commercialiser notamment aux États-Unis, en Europe et au Canada.

Leader du voyage vacances, Transat entend poursuivre son développement en inspirant confiance aux voyageurs et en leur proposant une expérience à la fois exceptionnelle, chaleureuse et sûre. Nos clients sont notre raison d'être et le développement responsable du tourisme est notre passion. Nous voulons élargir la gamme de nos activités en exerçant notre mission également dans l'hôtellerie.

CONVENTION D'ARRANGEMENT DÉFINITIVE

Le 23 août 2019, les actionnaires de Transat ont approuvé la convention d'arrangement avec Air Canada aux termes de laquelle il est prévu qu'Air Canada fera l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Transat pour une contrepartie au comptant de 18,00 \$ par action [« l'arrangement »]. L'arrangement demeure assujéti à certaines conditions de clôture usuelles, dont des approbations réglementaires, notamment celles des autorités du Canada et de l'Union Européenne. En particulier, une évaluation de l'arrangement au regard de l'intérêt public est actuellement menée par Transports Canada. Le 27 mars 2020, dans le cadre de ce processus d'évaluation, le Commissaire de la concurrence a rendu public le rapport fourni à Transports Canada et résumant son évaluation des impacts sur la concurrence. Le 1^{er} mai 2020, Transports Canada a, à son tour, fourni son rapport d'évaluation au Ministre des Transports. Le 25 mai 2020, la Commission Européenne a pris la décision d'ouvrir une enquête approfondie (dite de « phase II ») pour évaluer la transaction avec Air Canada. Cette prolongation s'inscrit dans le processus normal d'évaluation par la Commission Européenne de l'impact des transactions soumises à son approbation, lequel est actuellement compliqué par la pandémie de COVID-19 et son impact sur le marché international de l'aviation commerciale.

Bien que la Société demeure fermement engagée envers la réalisation de la transaction avec Air Canada, certains facteurs hors de son contrôle et liés à la pandémie de COVID-19 pourraient influencer le résultat de l'arrangement proposé. Les conditions de marché de l'industrie mondiale ont été transformées du tout au tout. Entre autres, la grande majorité des transporteurs aériens nord-américains, européens et internationaux ont annoncé une réduction de leur capacité et sollicité des mesures d'aide financière. Ceci pourrait impacter la possibilité d'arriver à une entente avec les autorités réglementaires au niveau d'un ensemble adéquat de mesures correctives visant à obtenir les approbations nécessaires.

De plus, les effets de la pandémie pourraient contraindre la Société à prendre certaines mesures, dont le recours à certaines sources de financement supplémentaires, alors que sa capacité à prendre de telles mesures est limitée et encadrée par les engagements souscrits dans le cadre de la convention d'arrangement avec Air Canada. Entre autres, la Société s'est engagée à ne pas contracter de nouveaux emprunts sauf dans le cours normal de ses opérations et à des conditions permettant un remboursement sans pénalité au moment de la clôture de l'arrangement. Par ailleurs, la convention prévoit également que le consentement d'Air Canada à des mesures qui ne seraient pas prises dans le cours normal ne peut être refusé de façon déraisonnable.

Si les approbations requises sont obtenues et que les conditions sont remplies, la clôture de l'arrangement est désormais attendue pour le quatrième trimestre de l'année civile 2020. En vertu de la convention d'arrangement, la date butoir pour obtenir les approbations réglementaires ne peut être reportée au-delà du 27 décembre 2020. Cette date, initialement prévue pour le 27 juin 2020 peut, dans la mesure où les approbations réglementaires ne sont pas obtenues, être reportée pour trois périodes d'un mois sur simple notification d'une des parties, puis pour trois périodes supplémentaires d'un mois sous certaines conditions. La Société a informé Air Canada de sa décision d'activer la première période de report d'un mois, ce qui entraîne un report pour l'instant du 27 juin au 27 juillet 2020.

La stratégie de développement hôtelière et les objectifs s'y rapportant sont affectés par l'arrangement puisque la Société a convenu de restreindre ses engagements et dépenses en lien avec l'exécution de sa stratégie hôtelière au cours de la période menant à la clôture de l'arrangement.

La circulaire de sollicitation de procurations datée du 19 juillet 2019 contient des informations supplémentaires au sujet de l'arrangement.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

	Trimestres clos les 30 avril				Semestres clos les 30 avril			
	2020	2019	Écart	Écart	2020	2019	Écart	Écart
(en milliers de dollars)	\$	Retraité ¹ \$	\$	%	\$	Retraité ¹ \$	\$	%
Revenus	571 298	897 413	(326 115)	(36,3)	1 264 097	1 544 979	(280 882)	(18,2)
Charges d'exploitation								
Coûts liés à la prestation de								
services touristiques	196 674	361 818	(165 144)	(45,6)	432 137	602 938	(170 801)	(28,3)
Carburant d'aéronefs	92 582	118 911	(26 329)	(22,1)	196 121	211 480	(15 359)	(7,3)
Salaires et avantages du personnel	78 646	105 758	(27 112)	(25,6)	181 649	203 743	(22 094)	(10,8)
Frais de vente et de distribution	41 299	73 361	(32 062)	(43,7)	93 193	124 817	(31 624)	(25,3)
Entretien d'aéronefs	33 830	43 950	(10 120)	(23,0)	84 184	94 280	(10 096)	(10,7)
Frais d'aéroports et de navigation	31 080	43 274	(12 194)	(28,2)	69 076	77 123	(8 047)	(10,4)
Loyer d'aéronefs	15 162	25 526	(10 364)	(40,6)	24 234	44 139	(19 905)	(45,1)
Autres coûts aériens	41 858	58 638	(16 780)	(28,6)	92 096	106 521	(14 425)	(13,5)
Autres	19 244	25 497	(6 253)	(24,5)	43 160	46 892	(3 732)	(8,0)
Quote-part du résultat net								
d'une coentreprise	(185)	247	(432)	(174,9)	(254)	73	(327)	(447,9)
Amortissement	53 154	44 201	8 953	20,3	101 439	85 361	16 078	18,8
Éléments spéciaux	(2 495)	—	(2 495)	100,0	1 679	—	1 679	100,0
	600 849	901 181	(300 332)	(33,3)	1 318 714	1 597 367	(278 653)	(17,4)
Résultat d'exploitation	(29 551)	(3 768)	(25 783)	(684,3)	(54 617)	(52 388)	(2 229)	(4,3)
Coûts de financement	11 245	8 840	2 405	27,2	21 332	17 395	3 937	22,6
Revenus du financement	(4 466)	(5 584)	1 118	20,0	(9 927)	(10 840)	913	8,4
Variation de la juste valeur								
des dérivés liés au carburant								
et autres dérivés	89 067	(18 401)	107 468	584,0	99 851	291	99 560	34 213,1
Perte de change	32 455	10 979	21 476	195,6	35 943	11 153	24 790	222,3
Résultat avant charge d'impôts	(157 852)	398	(158 250)	(39 761,3)	(201 816)	(70 387)	(131 429)	(186,7)
Impôts sur les bénéfices (récupération)								
Exigibles	(4 037)	4 588	(8 625)	(188,0)	(5 927)	1 057	(6 984)	(660,7)
Différés	25 897	(4 821)	30 718	637,2	16 785	(20 105)	36 890	183,5
	21 860	(233)	22 093	9 482,0	10 858	(19 048)	29 906	157,0
Résultat net de la période	(179 712)	631	(180 343)	(28 580,5)	(212 674)	(51 339)	(161 335)	(314,3)
Résultat net attribuable aux :								
Actionnaires	(179 548)	(939)	(178 609)	(19 021,2)	(213 353)	(53 891)	(159 462)	(295,9)
Participations ne donnant pas le contrôle	(164)	1 570	(1 734)	(110,4)	679	2 552	(1 873)	(73,4)
	(179 712)	631	(180 343)	(28 580,5)	(212 674)	(51 339)	(161 335)	(314,3)

¹ La Société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} novembre 2019, et les chiffres de 2019 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables.

RETRAITEMENT DES CHIFFRES COMPARATIFS

La Société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} novembre 2019 et l'application est effectuée de manière rétrospective avec retraitement pour chaque période antérieure pour laquelle l'information financière est présentée; ainsi, l'état consolidé des résultats pour la période terminée le 30 avril 2019 a été retraité. Les coûts d'entretien d'aéronefs, de loyers d'aéronefs, de loyers inclus dans les autres coûts, l'amortissement, les coûts de financement et l'effet de change pour la période terminée le 30 avril 2019 ont été retraités afin de refléter les nouvelles méthodes comptables. Les principaux changements en lien avec l'adoption de l'IFRS 16 sont expliqués dans la note 3 aux états financiers intermédiaires consolidés condensés de la période terminée le 30 avril 2020.

REVENUS

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à 2019, nos revenus ont diminué de 326,1 millions \$ (36,3 %) pour le trimestre clos le 30 avril 2020 et de 280,9 millions \$ (18,2 %) pour le semestre. À compter de la mi-mars, les restrictions aux voyages internationaux et les mesures de quarantaine imposées par les gouvernements ont rendu très difficile la vente de voyages. Les vols opérés pendant les deux dernières semaines de mars l'ont été essentiellement à fins de rapatriement des clients de la Société vers le Canada ou leur pays d'origine, entraînant des coûts très significatifs. Ensuite, la Société a suspendu la totalité de ses vols à compter du 1^{er} avril et n'a donc plus réalisé de chiffres d'affaires à partir de cette date. Pour le trimestre et le semestre, ces facteurs ont occasionné la chute des revenus. Celle-ci a été partiellement compensée par la hausse du nombre de voyageurs sur l'ensemble de nos programmes jusqu'au début de mars 2020, à la suite de notre décision d'augmenter la capacité.

CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation totales ont diminué de 300,3 millions \$ (33,3 %) pour le trimestre et de 278,7 millions \$ (17,4 %) pour le semestre par rapport à 2019. Ces diminutions sont attribuables à l'importante réduction de la capacité pour la deuxième moitié du second trimestre due à la pandémie de COVID-19, combinée à une baisse des coûts des chambres d'hôtels.

COÛTS LIÉS À LA PRESTATION DE SERVICES TOURISTIQUES

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtels ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. Comparativement à 2019, ces coûts ont diminué de 165,1 millions \$ (45,6 %) pour le trimestre et de 170,8 millions \$ (28,3 %) pour le semestre. Ces diminutions sont principalement attribuables à une forte baisse du nombre de forfaits vendus par rapport à 2019 pour la deuxième moitié du second trimestre due à la pandémie de COVID-19, combinée à une baisse des coûts des chambres d'hôtels.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a diminué de 26,3 millions \$ (22,1 %) au cours du trimestre et de 15,4 millions \$ (7,3 %) pour le semestre. Ces diminutions résultent principalement de l'importante réduction de la capacité pour la seconde partie du second trimestre due à la pandémie de COVID-19 et de la baisse des indices de prix du carburant par rapport à 2019, partiellement compensées par le règlement défavorable des contrats de dérivés liés au carburant. Pour le semestre, la diminution a été partiellement compensée par la hausse de la capacité par rapport à 2019 durant le premier trimestre.

SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires et avantages du personnel ont diminué de 27,1 millions \$ (25,6 %) pour le trimestre et de 22,1 millions \$ (10,8 %) pour le semestre, comparativement à 2019. Les diminutions découlent du fait que pour la période du 15 mars au 30 avril 2020, la Société s'est prévaluée de la SSUC pour ses effectifs au Canada; un montant de 12,2 millions \$ a été comptabilisé durant le trimestre en lien avec les employés actifs. De plus, à l'extérieur du Canada, la Société a effectué des mises à pied temporaires importantes. Pour le semestre, la diminution a été légèrement atténuée par les révisions salariales annuelles et l'embauche de personnel navigant commercial et de pilotes à la suite de la hausse de notre capacité jusqu'au début de mars 2020.

FRAIS DE VENTE ET DE DISTRIBUTION

Les frais de vente et de distribution comprennent les commissions (soit les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur), les frais de carte de crédit, les frais de distribution et les frais de commercialisation. Les frais de vente et de distribution ont diminué de 32,1 millions \$ (43,7 %) au cours du trimestre et de 31,6 millions \$ (25,3 %) au cours du semestre, par rapport à 2019. Ces diminutions découlent de la baisse importante des revenus liée à la pandémie de COVID-19 à partir du début de mars 2020.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais non capitalisables engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules sur les aéronefs, ainsi qu'en lien avec la provision pour conditions de retour. Comparativement à 2019, ces dépenses ont diminué de 10,1 millions \$ (23,0 %) au cours du trimestre et de 10,1 millions \$ (10,7 %) pour le semestre. Ces diminutions sont attribuables à une baisse du nombre d'aéronefs de notre flotte saisonnière par rapport à 2019, à une baisse importante de la capacité liée à la pandémie de COVID-19 à partir du début de mars 2020, ainsi qu'au retrait de notre flotte de façon anticipée de tous nos Airbus A310.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont diminué de 12,2 millions \$ (28,2 %) au cours du trimestre et de 8,0 millions \$ (10,4 %) au cours du semestre, comparativement à 2019. Ces diminutions découlent de la baisse importante de la capacité liée à la pandémie de COVID-19 à partir du début de mars 2020. Pour le semestre, la diminution est partiellement atténuée par la hausse de notre capacité par rapport à 2019 jusqu'au début de mars 2020.

LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont diminué de 10,4 millions \$ (40,6 %) au cours du trimestre et de 19,9 millions \$ (45,1 %) au cours du semestre. Ces diminutions sont dues à une baisse du nombre d'aéronefs de notre flotte saisonnière par rapport à 2019.

AUTRES COÛTS AÉRIENS

Les autres coûts aériens sont principalement composés des frais de manutention, des dépenses d'équipage, des frais de commissariat et d'autres frais liés à la compagnie aérienne. Les autres coûts aériens ont diminué de 16,8 millions \$ (28,6 %) au cours du trimestre et de 14,4 millions \$ (13,5 %) au cours du semestre, comparativement à 2019. Ces diminutions découlent de la baisse importante de la capacité liée à la pandémie de COVID-19 à partir du début de mars 2020.

AUTRES

Les autres frais ont diminué de 6,3 millions \$ (24,5 %) au cours du trimestre et de 3,7 millions \$ (8,0 %) au cours du semestre, comparativement à 2019. Ces diminutions sont entre autres attribuables à une baisse des frais d'exploitation liés au franchisage et des honoraires professionnels.

QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE COENTREPRISE

Notre quote-part du résultat net d'une coentreprise correspond à notre quote-part du résultat net de Desarrollo Transimar, notre coentreprise en hôtellerie. Notre quote-part du résultat net s'élève à 0,2 million \$ pour le deuxième trimestre, comparativement à une quote-part de la perte nette de 0,2 million \$ pour le trimestre correspondant de 2019. Pour le semestre, notre quote-part du résultat net s'élève à 0,3 million \$, comparativement à une quote-part de la perte nette de 0,1 million \$ pour 2019. Les activités de notre coentreprise en hôtellerie sont suspendues depuis la fin mars 2020, et ce jusqu'au 30 juin 2020, en raison de la pandémie de COVID-19.

AMORTISSEMENT

L'amortissement inclut l'amortissement et les pertes de valeurs attribuables aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles amortissables. L'amortissement a augmenté de 9,0 millions \$ (20,3 %) au cours du deuxième trimestre et de 16,1 millions \$ (18,8 %) au cours du premier semestre, comparativement à 2019. Ces hausses sont principalement attribuables aux droits d'utilisation liés à la flotte, à la suite de l'entrée en service de deux Airbus A321neo LR en 2019 et un en 2020, ainsi que de trois Airbus A321ceo en 2020, ainsi qu'aux entretiens récents capitalisés sur les moteurs d'aéronefs.

ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

Les éléments spéciaux incluent généralement les charges de restructuration et d'autres éléments inhabituels importants. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2020, des honoraires professionnels de 1,8 million \$ et 3,0 millions \$, ainsi qu'un renversement des charges de rémunération de 4,3 millions \$ et 1,3 million \$, respectivement, ont été comptabilisés en lien avec la transaction avec Air Canada. Les charges de rémunération sont principalement liées aux régimes de rémunération à base d'actions qui incluent une clause de changement de contrôle ainsi qu'aux ajustements comptabilisés aux provisions liées aux plans de rémunération fondés sur des actions. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2020, le renversement de la charge rémunération est attribuable à une baisse importante du cours de l'action. La comptabilisation des charges de rémunération à titre d'éléments spéciaux découle de l'offre d'Air Canada, qui rend probable l'atteinte du critère de changement de contrôle inclus dans certains régimes de rémunération à base d'actions de la Société et qui, également, réduit la période d'acquisition des droits. Le cours de clôture de l'action au 30 avril 2020 s'établit à 10,10 \$ et a été utilisé pour calculer les charges liées aux régimes de rémunération à base d'actions, le cas échéant.

Le total des frais liés à l'arrangement encourus jusqu'au 30 avril 2020 en lien avec la transaction avec Air Canada s'établit à 13,3 millions \$, comparativement à l'estimation de 12,0 millions \$ selon ce qui était prévu dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction du 19 juillet 2019. Les frais liés à l'arrangement seront supérieurs à ceux initialement estimés. L'augmentation des frais découle en partie du prix de la transaction établi à 18,00 \$ par action, par rapport à 13,00 \$ par action lors de la publication de la circulaire, ainsi que des dépenses supérieures à celles initialement prévues pour répondre aux exigences des approbations réglementaires nécessaires à la réalisation de la transaction, notamment celles du Canada et de l'Union Européenne. Les frais liés à l'arrangement comprennent notamment les honoraires juridiques et comptables et les frais de services-conseils financiers, dont certains sont conditionnels à la clôture de la transaction.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 29,6 millions \$ (5,2 %) au cours du deuxième trimestre, comparativement à 3,8 millions \$ (0,4 %) en 2019. Pour le semestre, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 54,6 millions \$ (4,3 %), comparativement à 52,4 millions \$ (3,4 %) en 2019. Ces diminutions sont attribuables à l'importante réduction de la capacité pour la deuxième moitié du second trimestre due à la pandémie de COVID-19, qui a entraîné une chute des revenus plus marquée que la baisse des charges d'exploitation. Jusqu'au début de mars 2020, la rentabilité du programme des destinations soleil, notre principal programme durant la saison d'hiver, était en forte amélioration par rapport à 2019.

Au cours du trimestre, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 21,1 millions \$ (3,7 %), comparativement à 40,4 millions \$ (4,5 %) en 2019. Au cours du semestre, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 48,5 millions \$ (3,8 %), comparativement à 32,8 millions \$ (2,1 %) en 2019. Jusqu'au début de mars 2020, avant que la pandémie de COVID-19 ait un effet défavorable sur nos résultats, notre résultat d'exploitation ajusté était en hausse de 63,3 millions \$ par rapport à 2019, dû à une amélioration de la rentabilité du programme des destinations soleil, notre principal programme durant la saison d'hiver.

AUTRES CHARGES ET REVENUS

COÛTS DE FINANCEMENT

Les coûts de financement incluent les intérêts sur l'obligation locative, la dette à long terme et autres intérêts, les frais d'attente ainsi que les frais financiers. Les coûts de financement ont augmenté de 2,4 millions \$ (27,2 %) pour le deuxième trimestre et de 3,9 millions \$ (22,6 %) pour le semestre, comparativement à 2019. Ces augmentations sont principalement dues aux intérêts sur l'obligation locative liée aux avions, à la suite de l'entrée en service de deux Airbus A321neo LR en 2019 et un en 2020.

REVENUS DE FINANCEMENT

Les revenus de financement ont diminué de 1,1 million \$ (20,0 %) au cours du deuxième trimestre et de 0,9 million \$ (8,4 %) pour le semestre, comparativement à 2019, en raison de la baisse des taux d'intérêt par rapport à 2019 au cours du deuxième trimestre de 2020.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS LIÉS AU CARBURANT ET AUTRES DÉRIVÉS

La variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant et des taux de change. Au cours du trimestre, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'avions et autres dérivés a diminué de 89,1 millions \$, comparativement à une augmentation de 18,4 millions \$ en 2019. Pour le semestre, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'avions et autres dérivés a diminué de 99,9 millions \$, comparativement à 0,3 million \$ en 2019. Au cours du deuxième trimestre, la pandémie de COVID-19 a causé un effondrement des prix du carburant, le prix du baril de pétrole ayant atteint son plus bas niveau historique. Ces diminutions sont attribuables à la baisse de la juste valeur des dérivés liés au carburant à la suite de la chute des indices de prix du carburant durant le deuxième trimestre.

PERTE DE CHANGE

Au cours du trimestre, nous avons affiché une perte de change de 32,5 millions \$, comparativement à 11,0 millions \$ en 2019. Pour le semestre, nous avons affiché une perte de change de 35,9 millions \$, comparativement à 11,2 millions \$ en 2019. Les pertes de change sont principalement attribuables à l'effet défavorable des taux de change sur les obligations locatives liées aux avions, à la suite de la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain, au cours du deuxième trimestre.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 21,9 millions \$ pour le deuxième trimestre, comparativement à une récupération d'impôts sur le résultat de 0,2 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le semestre, notre charge d'impôts sur le résultat s'élève à 10,9 millions \$, en regard d'une récupération d'impôts sur le résultat de 19,0 millions \$ en 2019. Excluant le gain sur cession d'entreprises et la quote-part du résultat net d'une coentreprise, le taux d'imposition effectif s'est établi à 13,8 % pour le trimestre et 5,4 % pour le semestre, comparativement à 36,1 % et 27,1 % pour les périodes correspondantes de 2019. Pour le trimestre, la variation des taux d'imposition découle principalement de la réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés comptabilisés au cours des années précédentes et des actifs d'impôts différés non comptabilisés au cours de l'exercice 2020.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, la Société a cessé de comptabiliser des actifs d'impôts différés et réduit la valeur comptable des soldes d'actifs d'impôts différés dont elle n'était plus en mesure de justifier la comptabilisation conformément aux normes IFRS, vu l'effet défavorable sur nos résultats de la pandémie de COVID-19 et la grande incertitude liée à la demande pour le reste de l'exercice 2020 et pour l'exercice 2021.

RÉSULTAT NET

En tenant compte des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre perte nette pour le trimestre clos le 30 avril 2020 s'est établie à 179,7 millions \$, comparativement à un résultat net de 0,6 million \$ en 2019. Pour le semestre terminé le 30 avril 2020, nous affichons une perte nette de 212,7 millions \$, comparativement à 51,3 millions \$ en 2019.

RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ET RÉSULTAT NET AJUSTÉ

La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 179,5 millions \$, soit 4,76 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 0,9 million \$, soit 0,02 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 213,4 millions \$, soit 5,65 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 53,9 millions \$, soit 1,43 \$ par action (de base et diluée) lors du semestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le deuxième trimestre de 2020, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action a été de 37 747 000 (de base et dilué), comparativement à 37 644 000 (de base et dilué) pour le trimestre correspondant de 2019. Pour le premier semestre de 2020, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action a été de 37 747 000 (de base et dilué), comparativement à 37 608 000 (de base et dilué) pour la période correspondante de 2019.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020, notre perte nette ajustée s'est établie à 38,8 millions \$ (1,03 \$ par action) et 59,1 millions \$ (1,57 \$ par action), respectivement, comparativement à une perte nette ajustée de 6,4 millions \$ (0,17 \$ par action) et 45,6 millions \$ (1,22 \$ par action) pour les périodes correspondantes de 2019.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

La Société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} novembre 2019, et les informations financières trimestrielles présentées dans le tableau suivant ont été retraitées pour l'année 2019. Or, l'analyse des informations financières trimestrielles de l'année 2019 par rapport à l'année 2018 est effectuée sur les résultats avant le retraitement afin d'en assurer la comparabilité.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Par rapport aux trimestres comparatifs, les revenus affichent des hausses, sauf pour la seconde partie de l'hiver (T2). Pour la première partie de l'hiver (T1), l'augmentation des revenus est principalement due à la hausse du nombre de voyageurs de 10,8 % sur le programme des destinations soleil, notre principal programme durant cette saison. Pour la seconde partie de l'hiver (T2), la chute des revenus est attribuable à l'importante réduction de la capacité pour la deuxième moitié du second trimestre due à la pandémie de COVID-19. Pour la saison d'été (T3 et T4), l'augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse des prix de vente moyens et des coefficients d'occupation sur l'ensemble de nos programmes, ainsi qu'à la croissance des revenus accessoires.

Quant à nos résultats d'exploitation, pour la première partie de l'hiver (T1), la diminution de notre perte d'exploitation est principalement attribuable à une meilleure rentabilité du programme des destinations soleil, notre principal programme durant la saison d'hiver. Pour la seconde partie de l'hiver (T2), l'augmentation de notre perte d'exploitation découle principalement de l'importante réduction de la capacité pour la deuxième moitié du second trimestre due à la pandémie de COVID-19, qui a entraîné une chute des revenus plus marquée que la baisse des charges d'exploitation. Pour la saison d'été (T3 et T4), l'amélioration de notre résultat d'exploitation découle de la hausse des prix de vente moyens et des coefficients d'occupation sur l'ensemble de nos programmes, et de la croissance des revenus accessoires. L'augmentation du résultat d'exploitation a été partiellement atténuée par les frais liés à la transaction avec Air Canada et la hausse des coûts d'entretien d'aéronefs. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Principales informations financières trimestrielles non auditées								
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T3-2018	T4-2018	T1-2019	T2-2019	T3-2019	T4-2019	T1-2020	T2-2020
			Retraité ²					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	664 569	668 843	647 566	897 413	698 916	693 235	692 799	571 298
Résultat d'exploitation	(10 736)	6 851	(48 620)	(3 768)	1 728	37 072	(25 066)	(29 551)
Résultat net	(4 693)	6 784	(51 970)	631	(1 197)	22 820	(32 962)	(179 712)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(5 046)	6 754	(52 952)	(939)	(1 505)	23 049	(33 805)	(179 548)
Résultat de base par action	(0,13)	0,18	(1,41)	(0,02)	(0,04)	0,61	(0,90)	(4,76)
Résultat dilué par action	(0,13)	0,18	(1,41)	(0,02)	(0,04)	0,62	(0,90)	(4,76)
Résultat d'exploitation ajusté ¹	2 350	31 474	(7 550)	40 356	62 098	97 537	27 393	21 108
Résultat net ajusté ¹	(5 040)	13 659	(39 208)	(6 421)	6 166	29 991	(20 303)	(38 792)
Résultat net ajusté par action ¹	(0,13)	0,36	(1,04)	(0,17)	0,16	0,79	(0,54)	(1,03)

¹ Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

² La Société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} novembre 2019, et les chiffres de 2019 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables.

SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 30 avril 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 733,7 millions \$, comparativement à 564,8 millions \$ au 31 octobre 2019. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 337,1 millions \$ à la fin du deuxième trimestre de 2020, comparativement à 352,8 millions \$ au 31 octobre 2019. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement déficitaire de 11,4 millions \$, soit un ratio de 0,99, par rapport à un fonds de roulement de 131,8 millions \$ et un ratio de 1,13 au 31 octobre 2019.

L'actif total a augmenté de 163,4 millions \$ (7,0 %), passant de 2 324,5 millions \$ le 31 octobre 2019 à 2 487,9 millions \$ le 30 avril 2020. Cette hausse est expliquée dans le tableau de la situation financière présenté plus loin. Les capitaux propres ont diminué de 200,0 millions \$, passant de 557,5 millions \$ au 31 octobre 2019 à 357,4 millions \$ au 30 avril 2020. Cette baisse découle de la perte nette attribuable aux actionnaires de 213,4 millions \$, partiellement compensée par le gain latent sur les couvertures de flux de trésorerie de 8,4 millions \$ et le gain de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères de 4,7 millions \$.

FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 30 avril			Semestres clos les 30 avril		
	2020	2019 Retraité ¹	Écart	2020	2019 Retraité ¹	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	49 594	218 567	(168 973)	222 801	301 478	(78 677)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(33 170)	(39 160)	5 990	(66 268)	(77 319)	11 051
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	34 213	(7 398)	41 611	10 147	(26 699)	36 846
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	861	3 868	(3 007)	2 155	5 208	(3 053)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	51 498	175 877	(124 379)	168 835	202 668	(33 833)

¹ La Société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} novembre 2019, et les chiffres de 2019 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Au cours du deuxième trimestre, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 49,6 millions \$, par rapport à 218,6 millions \$ en 2019. Cette diminution de 169,0 millions \$ est attribuable à la baisse de 179,3 millions \$ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, combinée à la diminution de 12,7 millions \$ de notre résultat net avant éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (entrées) de fonds, partiellement compensées par l'augmentation de 15,2 millions \$ de la variation nette de la provision pour conditions de retour et la hausse de 7,8 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels.

Pour le semestre, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 78,7 millions \$, passant de 301,5 millions \$ en 2019 à 222,8 millions \$ en 2020. La diminution est attribuable à la baisse de 103,8 millions \$ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, partiellement compensée par l'augmentation de 14,6 millions \$ de notre résultat net avant éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (entrées) de fonds et la hausse de 14,3 millions \$ de la variation nette de la provision pour conditions de retour.

Pour le trimestre et le semestre, la détérioration des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation est principalement liée à la pandémie de COVID-19.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 33,2 millions \$ au cours du deuxième trimestre, comparativement à 39,2 millions \$ en 2019, soit une diminution de 6,0 millions \$. Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevées à 27,1 millions \$ au cours du trimestre, comparativement à 39,1 millions \$ en 2019. La diminution de 12,0 millions \$ est principalement liée aux entretiens et aux améliorations locatives capitalisés sur les aéronefs moins élevés qu'en 2019. En 2020, notre solde de trésorerie et équivalents de trésorerie réservés a augmenté de 5,0 millions \$.

Pour le semestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement se sont établis à 66,3 millions \$ comparativement à 77,3 millions \$ en 2019, soit une diminution de 11,1 millions \$. Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevées à 60,2 millions \$ au cours du semestre, comparativement à 78,4 millions \$ en 2019. La diminution de 18,2 millions \$ est principalement liée aux entretiens et aux améliorations locatives capitalisés sur les aéronefs moins élevés qu'en 2019. En 2020, la Société a fait l'acquisition d'un moteur de rechange d'Airbus A321neo LR pour un montant de 16,6 millions \$. En 2019, la Société avait fait l'acquisition d'un second terrain à Puerto Morelos, au Mexique, adjacent au premier terrain acquis en 2018, pour un montant de 15,8 millions \$.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement sont passés de 7,4 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2019 à des flux de trésorerie générés de 34,2 millions \$ en 2020, soit une augmentation de 41,6 millions \$. En mars 2020, la Société a encaissé un montant de 50,0 millions \$ en vertu de son entente de crédit à terme rotatif. Les remboursements des obligations locatives ont augmenté de 6,6 millions \$ en 2020 à la suite de l'entrée en service de deux Airbus A321neo LR en 2019 et un en 2020, et de trois Airbus A321ceo durant le premier trimestre de 2020. Au cours du deuxième trimestre de 2020, la Société a négocié avec certains de ses bailleurs le report de paiements de loyers mensuels qui étaient dus au cours du deuxième trimestre. Au cours du deuxième trimestre de 2019, des avantages incitatifs à la location totalisant 12,8 millions \$ avaient été encaissés.

Pour le semestre, ces activités ont généré des flux de trésorerie de 10,1 millions \$, comparativement à une utilisation de 26,7 millions \$ en 2019. En mars 2020, la Société a encaissé un montant de 50,0 millions \$ en vertu de son entente de crédit à terme rotatif. Les remboursements des obligations locatives ont augmenté de 11,1 millions \$ en 2020 à la suite de l'entrée en service de deux Airbus A321neo LR en 2019 et un en 2020, et de trois Airbus A321ceo durant le premier trimestre de 2020.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	30 avril 2020	31 octobre 2019 Retraité ¹	Écart	Principales sources d'explication des écarts importants
	\$	\$	\$	
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	733 679	564 844	168 835	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	337 056	352 771	(15 715)	Diminution du volume d'activités liée à la pandémie de COVID-19
Clients et autres débiteurs	127 590	137 944	(10 354)	Encaissement d'encaisses bailleurs à recevoir et diminution du volume d'activités liée à la pandémie de COVID-19, partiellement compensés par la saisonnalité des opérations
Impôts sur le résultat à recevoir	19 267	16 523	2 744	Augmentation des impôts recouvrables compte tenu des pertes reportables rétroactivement
Stocks	12 196	15 847	(3 651)	Diminution de l'inventaire de carburant
Charges payées d'avance	41 300	74 489	(33 189)	Diminution des montants payés d'avance aux hôteliers due à la pandémie de COVID-19 et à la saisonnalité des opérations
Dépôts	193 703	183 902	9 801	Augmentation des dépôts liés aux entretiens d'aéronefs
Actifs d'impôt différé	—	28 148	(28 148)	Réduction de la valeur des actifs d'impôts différés
Immobilisations corporelles	961 546	891 445	70 101	Nouveaux baux aéronefs et immobiliers, partiellement compensés par l'amortissement
Immobilisations incorporelles	33 894	36 852	(2 958)	Amortissement de la période, partiellement compensé par les acquisitions
Instruments financiers dérivés	8 577	4 870	3 707	Variation favorable du dollar par rapport à la devise américaine en regard des dérivés contractés
Placement	18 795	16 533	2 262	Apport en capital et effet de change
Autres actifs	257	322	(65)	Aucun écart important
Passif				
Fournisseurs et autres créditeurs	376 930	311 065	65 865	Augmentation des comptes fournisseurs due à la pandémie de COVID-19
Dette à long terme et obligations locatives	820 959	665 929	155 030	Nouveaux baux aéronefs et immobiliers et utilisation de la facilité de crédit, partiellement compensés par les remboursements de capital
Provision pour conditions de retour	173 213	155 120	18 093	Augmentation liée au passage du temps
Impôts sur le résultat à payer	15	4 244	(4 229)	Augmentation des impôts recouvrables compte tenu des pertes reportables rétroactivement
Dépôts de clients et revenus différés	605 139	561 404	43 735	Saisonnalité des opérations et augmentation des crédits voyage atténuées par la baisse des réservations
Instruments financiers dérivés	104 248	12 081	92 167	Variation défavorable des indices de prix du carburant en regard des dérivés contractés
Autres passifs	48 429	47 444	985	Augmentation de l'obligation au titre des prestations définies
Passifs d'impôt différé	1 496	9 752	(8 256)	Augmentation des pertes autres qu'en capital reportées
Capitaux propres				
Capital-actions	221 012	221 012	—	Aucun écart
Provision pour paiements fondés sur des actions	15 948	15 948	—	Aucun écart
Résultats non distribués	123 843	336 993	(213 150)	Perte nette
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	(791)	(9 176)	8 385	Reclassement de la perte nette sur les instruments financiers désignés dans des couvertures de flux de trésorerie
Montant cumulé des écarts de change	(2 581)	(7 326)	4 745	Gain de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

¹ La Société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} novembre 2019, et les chiffres de 2019 ont été retraités. Voir section Modifications de méthodes comptables.

FINANCEMENT

Au 10 juin 2020, la Société dispose de plusieurs types de financement. Elle dispose principalement d'une facilité de crédit à terme rotatif ainsi que de lignes d'émissions de lettres de crédit.

La Société dispose d'une entente de crédit à terme rotatif de 50,0 millions \$ aux fins de ses opérations. Selon l'entente, qui vient à échéance en 2022, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100,0 millions \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 30 avril 2020, tous les ratios et conditions financières étaient respectés et un montant de 50,0 millions \$ de la facilité de crédit était utilisé.

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés et d'autres par voie de notes aux états financiers consolidés.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location liés aux aéronefs engagés non livrés
- Contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à environ 1 145,9 millions \$ au 30 avril 2020 (1 286,4 millions \$ au 31 octobre 2019) et se résument comme suit :

	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019
ENTENTES HORS BILAN		Retraité¹
(en milliers de dollars)	\$	\$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	23 807	25 375
Contrats de cautionnement	494	472
Contrats de location		
Obligations en vertu de contrats de location	1 121 639	1 260 579
	1 145 940	1 286 426

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75,0 millions \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 30 avril 2020, un montant de 60,4 millions \$ était utilisé, dont 56,3 millions \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera levée.

De plus, la Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable en 2020. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans et pour un montant total de 50,0 millions \$. Cette facilité permet, entre autres, à la Société d'émettre des contrats de cautionnement à certains de ses fournisseurs à qui des lettres de crédit étaient émises et pour lesquelles la Société devait céder en nantissement de la trésorerie égale au montant des lettres de crédit émises. Au 30 avril 2020, un montant de 23,8 millions \$ était utilisé en vertu de cette facilité, et ce aux fins de l'émission de lettres de crédit à certains de nos fournisseurs de services.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire gagée par des dépôts de 3,3 millions £ (5,7 millions \$), laquelle est pleinement utilisée.

Au 30 avril 2020, le montant des ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, avait diminué de 140,5 millions \$ par rapport au 31 octobre 2019. Cette diminution découle principalement de la révision des loyers à payer, de l'ajout à notre flotte d'un Airbus A321neo LR en février 2020 et des paiements effectués en vertu de notre flotte saisonnière durant la période, partiellement compensée par la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et de sa capacité d'emprunt.

ENDETTEMENT

La dette totale de la Société, qui correspond au solde de la dette à long terme et des obligations locatives, s'élève à 821,0 millions \$ au 30 avril 2020, soit une hausse de 155,0 millions \$ comparativement au 31 octobre 2019. Cette hausse est attribuable à l'ajout d'aéronefs à notre flotte au cours des six derniers mois et au tirage de notre entente de crédit à terme rotatif de 50,0 millions \$ en mars 2020.

La dette totale nette a diminué de 13,8 millions \$, passant de 101,1 millions \$ au 31 octobre 2019 à 87,3 millions \$ au 30 avril 2020. La diminution de notre dette totale nette est due à des soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie plus élevés qu'au 31 octobre 2019, partiellement compensés par la hausse de notre dette totale.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 avril 2020, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 5 juin 2020, il y avait un total de 37 747 090 actions à droit de vote en circulation.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 5 juin 2020, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 1 746 570, dont 1 522 170 pouvaient être exercées.

AUTRES

FLOTTE

La flotte d'Air Transat compte actuellement vingt Airbus A330 (332, 345 ou 375 sièges), cinq Boeing 737-800 (189 sièges), quatre Airbus A321ceo (199 sièges) et trois Airbus A321neo LR (199 sièges). Durant le trimestre terminé le 30 avril 2020, la Société a pris la décision de retirer de sa flotte de façon anticipée tous ses Airbus A310 .

Durant l'hiver 2020, la Société bénéficiait également d'ententes pour la location saisonnière de huit Airbus A321ceo (190 sièges) et cinq Boeing 737-800 (189 sièges).

En février 2020, la Société a pris livraison de son troisième Airbus A321neo LR d'une série de 17 nouveaux appareils qui s'ajouteront à sa flotte d'ici 2022.

LITIGES

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve des éléments mentionnés dans la note 25 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 et du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, la Société a fait l'objet de certains recours collectifs en lien avec le remboursement de dépôts clients pour les vols annulés en lien avec la pandémie de COVID-19. Certains de ces recours collectifs pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. À ce jour, l'issue de ces recours collectifs est impossible à prédire avec certitude et l'effet financier qui pourrait en découler ne peut faire l'objet d'une estimation fiable. Les montants qui pourraient devoir être payés en lien avec les recours collectifs sont pour la majeure partie inclus dans les Dépôts de clients et revenus différés. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les recours collectifs, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état des résultats consolidé et pourrait avoir un effet très défavorable sur la trésorerie.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et modalités de calcul utilisées par la Société sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2019. Les méthodes comptables de la Société n'ont fait l'objet d'aucune modification significative depuis cette date, à l'exception de l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*, et de l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*.

IFRS 16 - CONTRATS DE LOCATION

L'IFRS 16, *Contrats de location*, remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. L'IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location, l'adoption de l'IFRS 16 entraîne une incidence significative sur ses états financiers consolidés. La Société comptabilise en vertu de ses contrats de location un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplacent la charge de loyer liée aux contrats de location.

La Société a adopté l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019 et l'application est effectuée de manière rétrospective, avec ajustement à l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} novembre 2018 et l'état consolidé des résultats du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2019. Les méthodes comptables et les principaux changements en lien avec l'adoption de l'IFRS 16 sont expliqués dans les notes 2 et 3 aux états financiers intermédiaires consolidés condensés du trimestre clos le 30 avril 2020.

Le 28 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à l'IFRS 16 sur les concessions allouées par les bailleurs en lien avec la COVID-19. Celui-ci permet, à certaines conditions, de comptabiliser les concessions allouées par les bailleurs en raison de la COVID-19 de la même manière qu'il comptabiliserait le changement selon l'IFRS 16, si le changement n'était pas une modification du contrat de location. La Société a choisi d'appliquer les dispositions de cet amendement de façon anticipée dans ses états financiers intermédiaires consolidés condensés pour la période terminée le 30 avril 2020. Aucune incidence significative sur l'état des résultats consolidés de la Société ne découle de l'adoption de ce nouvel amendement.

IFRIC 23 - INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui apporte des précisions sur l'application de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en lien avec la comptabilisation et l'évaluation des traitements fiscaux incertains. L'IFRIC 23 indique les circonstances pour lesquelles les traitements fiscaux incertains doivent être traités isolément ou collectivement, ainsi que les hypothèses à considérer dans l'évaluation d'un traitement fiscal incertain afin de déterminer s'il est probable que le traitement soit accepté par l'administration fiscale. L'application de l'IFRIC 23 est en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2019. Aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société ne découle de l'adoption de cette nouvelle interprétation de l'IFRIC.

RISQUES ET INCERTITUDES

Cette mise à jour sur les risques et incertitudes de la Société doit être lue conjointement avec la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2019 laquelle est disponible sur le site Web de la Société ainsi que sur le site www.sedar.com.

RISQUES EN LIEN AVEC LA COVID-19

La présente section donne un aperçu des risques particuliers auxquels Transat et ses filiales ont été et/ou seraient exposées en raison de la pandémie de COVID-19. En effet, depuis l'imposition par les autorités gouvernementales de diverses restrictions quant aux déplacements hors frontières, les opérations aériennes de la Société ont été suspendues et les activités du voyageur ont été réduites au minimum. Ceci a entraîné une réduction importante des flux de trésorerie provenant de l'exploitation malgré les mesures d'atténuation prises par la Société. Cette situation se poursuivra vraisemblablement jusqu'à une reprise de la demande pour les voyages de la part des consommateurs.

La crise entourant la pandémie de COVID-19 évolue rapidement et affecte toute l'industrie touristique mondiale ainsi que celle du transport aérien. L'ampleur des répercussions potentielles de la pandémie sur la Société et ses activités dépendra de son évolution, laquelle est très incertaine et ne peut être prédite avec précision, notamment en ce qui a trait à la propagation du virus, la durée de l'éclosion, son incidence sur la consommation discrétionnaire de nos clients, les restrictions gouvernementales au niveau des déplacements et des frontières, ainsi que l'efficacité des mesures prises par les gouvernements des divers pays pour gérer la pandémie. Les perspectives quant à la demande de voyages dans les destinations desservies par la Société pour le reste de 2020 et le début de 2021 demeurent très difficiles à déterminer étant donné les restrictions imposées par les gouvernements et les inquiétudes au sujet des déplacements outre frontières liées au virus de la COVID-19. La Société suit de très près la situation et continue de prendre les mesures qui s'imposent en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19.

Les répercussions négatives potentielles de la pandémie de COVID-19 comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- la réduction significative voire l'élimination de la demande pour les produits et services de la Société, tant pour ses vols offerts sur Air Transat que sur les forfaits vacances découlant notamment des restrictions gouvernementales au niveau des déplacements et des frontières, des inquiétudes des voyageurs en raison de la COVID-19, des nouvelles contraintes imposées aux voyageurs au niveau des aéroports et des vols en raison de la COVID-19 comme le port d'un masque et la prise de température, de la baisse des montants de dépenses discrétionnaires des consommateurs, des pertes d'emploi ou des réductions salariales découlant d'un déclin de l'activité économique, des perturbations de services découlant de la COVID-19, des modifications des habitudes de voyage des consommateurs, ce qui pourrait avoir des impacts défavorables importants sur les flux de trésorerie provenant de l'exploitation;
- les perturbations dans les opérations liées à l'incapacité des employés de la Société ou de ses sous-traitants ou autres partenaires commerciaux à travailler de façon normale en raison des restrictions liées à la COVID-19, y compris des mises en quarantaine;
- le remboursement de dépôts de clients aux termes de mesures d'application par les autorités législatives et réglementaires ou de litiges, y compris des recours collectifs, visant à requérir le remboursement de billets d'avion et de voyages annulés et assujettis à des offres de crédits-voyages et l'impact défavorable important sur la trésorerie de la Société qui pourrait en découler;
- l'impact de nouvelles lois, de nouveaux règlements et d'autres interventions gouvernementales découlant de la pandémie de COVID-19, incluant des mesures liées au voyageur requérant des mesures de distanciation qui pourraient entraîner des coûts additionnels pour la Société, une réduction du coefficient d'occupation ainsi qu'une hausse du prix des produits et services de la Société qui pourrait affecter défavorablement la demande pour ces produits et services;
- l'impact négatif sur les marchés mondiaux de crédit et de capitaux qui pourraient restreindre la capacité de la Société à refinancer ou renouveler ses obligations et autres ententes comportant des modalités de crédit qui arrivent à échéance à des conditions prévalant avant la pandémie ou à des conditions autrement raisonnables;

- l'incapacité pour la Société à rencontrer les ratios financiers requis aux termes de ses facilités de crédits et des engagements souscrits auprès de ses processeurs de cartes de crédit, menant à des conditions de crédit plus onéreuses ou à des obligations de remboursement affectant défavorablement sa trésorerie;
- le resserrement des conditions de crédit offertes par les partenaires commerciaux de la Société visant à gérer leurs propres liquidités;
- des dévaluations d'éléments d'actifs et des dépenses non récurrentes liées aux ajustements des structures de coûts de la Société;
- la volatilité prononcée des cours du carburant et des taux de change et l'impact négatif qui en résulte au niveau de la valeur des contrats de dérivés de la Société visant à gérer le risque lié à la fluctuation des cours de ces éléments;
- l'incapacité à en arriver à une entente avec les autorités réglementaires au niveau de de solutions ou de mesures correctives aux inquiétudes soulevées en matière de concurrence dans le cadre du processus d'approbation réglementaire pour l'arrangement avec Air Canada dans le contexte actuel généralisé où un nombre important d'acteurs de l'industrie du voyage ont annoncé des réductions de capacité et sollicité des mesures d'aide financières, ce qui pourrait impacter défavorablement la capacité à obtenir les approbations réglementaires nécessaires à l'approbation de l'arrangement.

Entre autres, suivant la suspension de ses vols, la Société, à l'instar de plusieurs acteurs dans le domaine du transport aérien et du voyage affectés par les restrictions gouvernementales en matière de déplacements et de frontières découlant de la COVID-19, a pris la décision d'octroyer des crédits-voyages aux consommateurs affectés. Ces mesures ont déplu à bon nombre de consommateurs qui ont exprimé leur préférence à recevoir des remboursements monétaires. Dans certaines juridictions comme en Europe et aux États-Unis, les gouvernements ont adopté des mesures visant à forcer les compagnies aériennes à rembourser les billets d'avions et les voyages des consommateurs affectés qui en font la demande. Une partie importante des dépôts de clients de la Société provient de consommateurs européens en lien avec des réservations de vols et de voyages pour la saison automnale à venir. Dans la mesure où la Société n'est pas en mesure d'offrir les vols ou les voyages visés par ces réservations, elle pourrait faire face à des demandes de remboursement sur une partie importante de ses dépôts de clients, ce qui aurait un impact défavorable important sur sa trésorerie. Les autorités gouvernementales canadiennes n'ont pas adopté de mesures semblables mais advenant le cas, la quasi-totalité des dépôts de clients pourrait faire l'objet de telles demandes de remboursement, affectant d'une façon équivalente la trésorerie de la Société. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, la Société a fait l'objet de certains recours collectifs en lien avec le remboursement de dépôts clients pour les vols annulés en lien avec la pandémie de COVID-19. Certains de ces recours collectifs pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. À ce jour, l'issue de ces recours collectifs est impossible à prédire avec certitude et l'effet financier qui pourrait en découler ne peut faire l'objet d'une estimation fiable. Les montants qui pourraient devoir être payés en lien avec les recours collectifs sont pour la majeure partie inclus dans les Dépôts de clients et revenus différés. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les recours collectifs, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état des résultats consolidé et pourrait avoir un effet très défavorable sur la trésorerie.

De plus, dans le cours normal, la Société fait face à un certain nombre d'échéances à court terme se rapportant à des obligations locatives liées principalement à sa flotte, des contrats de services avec des processeurs de cartes de crédit, ainsi qu'à sa facilité de cautionnement de 50,0 millions \$. Ces ententes devront être renouvelées ou remplacées dans le contexte du marché prévalant au moment de leur échéance, ce qui pourrait se traduire par des modalités d'emprunt et de fonctionnement plus onéreuses pour la Société ou une incapacité à renouveler ou remplacer ces instruments. Un prolongement de la suspension des opérations et l'absence de revenus s'y rapportant pourrait également mettre en danger la capacité pour la Société à rencontrer ses ratios financiers en vertu de ses facilités de crédit et de ses ententes avec ses processeurs de carte de crédit, menant à des conditions de crédit plus onéreuses et contraignantes ou des obligations de remboursement dans la mesure où elle ne peut s'entendre sur des aménagements aux ententes en place. De telles obligations de remboursement pourraient avoir des effets défavorables importants sur la position financière de la Société. Également, la levée de l'option d'achat de la participation ne donnant pas le contrôle dans Trafictours Canada par son détenteur d'ici le 31 octobre 2020 affecterait d'autant la trésorerie de la Société.

Les répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 ont commencé à se faire sentir dès mars 2020 sur les activités de la Société et se sont traduits par une réduction importante des flux de trésorerie monétaire provenant des activités d'exploitation. Par ailleurs, la Société doit continuer à absorber des coûts fixes comme ceux liés aux salaires et avantages de son personnel, la location et l'entretien de sa flotte d'aéronefs, de moteurs et autres équipements, la location d'espaces de bureau et dans les aéroports et les coûts de financement. Bien que la Société ait mis en œuvre certaines mesures visant à mitiger ces impacts tel que plus amplement décrit au présent rapport de gestion, tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la situation pèsera sur sa trésorerie. La Société pourrait devoir prendre des mesures additionnelles, y compris avoir recours à des emprunts au-delà de ses facilités existantes. La Société pourrait avoir de la difficulté à accéder à des sources de financement ou encore à des conditions raisonnables de financement, notamment en raison de la suspension de ses activités, des perspectives liées à l'industrie du transport aérien et du tourisme, des conditions de marchés, du niveau d'endettement actuel de la Société et de la disponibilité d'éléments d'actifs afin de garantir des emprunts. À l'instar de la grande majorité des transporteurs aériens et autres acteurs de l'industrie du voyage dans le cours normal de la conduite de leurs opérations suivant les impacts de la COVID-19, la Société étudie présentement différentes options au niveau d'un financement qui viserait à rehausser sa trésorerie afin de faire face aux perturbations possibles en lien avec la COVID-19, y compris un financement après d'institutions bancaires privées et gouvernementales et le programme fédéral de crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). La Société ne peut donner de garantie qu'elle aura accès à de telles sources de financement ou encore à des conditions de financement acceptables, ni que de telles mesures additionnelles lui permettront de mitiger les risques découlant de la COVID-19, y compris ceux mentionnés ci-dessus.

Par ailleurs, en raison des engagements souscrits dans le cadre de la convention d'arrangement avec Air Canada, la capacité de la Société à prendre des mesures en réponse aux effets de la pandémie de la COVID-19, y compris le recours à certaines sources de financement supplémentaires est circonscrite. En effet, la convention d'arrangement encadre les circonstances suivant lesquelles la Société peut librement recourir à des emprunts supplémentaires. Entre autres, la Société s'est engagée à ne pas contracter de nouveaux emprunts sauf dans le cours normal de ses opérations et à des conditions permettant un remboursement sans pénalité au moment de la clôture de l'arrangement. Par ailleurs, la convention prévoit également que le consentement d'Air Canada à des mesures qui ne seraient pas prises dans le cours normal ne peut être refusé de façon déraisonnable.

La conclusion de l'arrangement avec Air Canada demeure assujettie à certaines conditions de clôture, dont des approbations réglementaires, notamment celles des autorités du Canada et de l'Union Européenne. En particulier, une évaluation de l'arrangement au regard de l'intérêt public est actuellement menée par Transports Canada. Le 27 mars 2020, dans le cadre de ce processus d'évaluation, le Commissaire de la concurrence a rendu public le rapport fourni à Transports Canada et résumant son évaluation des impacts sur la concurrence. Le 1^{er} mai 2020, Transports Canada a, à son tour, fourni son rapport d'évaluation au Ministre des Transports.

Le 25 mai 2020, la Commission Européenne a pris la décision d'ouvrir une enquête approfondie (dite de « phase II ») pour évaluer la transaction avec Air Canada. Cette prolongation s'inscrit dans le processus normal d'évaluation par la Commission Européenne de l'impact des transactions soumises à son approbation, lequel est actuellement compliqué par la pandémie de COVID-19 et son impact sur le marché international de l'aviation commerciale. En effet, en raison de la pandémie de COVID-19, la grande majorité des transporteurs aériens nord-américains, européens et internationaux ont notamment annoncé une réduction de leur capacité et sollicité des mesures d'aide financière. Ceci pourrait impacter la possibilité d'arriver à une entente avec les autorités réglementaires au niveau d'un ensemble adéquat de mesures correctives visant à obtenir les approbations nécessaires.

Si les approbations requises sont obtenues et que les conditions sont remplies, la clôture de l'arrangement est désormais attendue pour le quatrième trimestre de l'année civile 2020. En vertu de la convention d'arrangement, la date butoir pour obtenir les approbations réglementaires ne peut être reportée au-delà du 27 décembre 2020. Cette date, initialement prévue pour le 27 juin 2020 peut, dans la mesure où les approbations réglementaires ne sont pas obtenues, être reportée pour trois périodes d'un mois sur simple notification d'une des parties, puis pour trois périodes supplémentaires d'un mois sous certaines conditions. La Société a informé Air Canada de sa décision d'activer la première période de report d'un mois, ce qui entraîne un report pour l'instant du 27 juin au 27 juillet 2020.

En raison de la gravité et de la nature mondiale de la pandémie de COVID-19, il est possible que les estimations utilisées ainsi que les jugements posés par la direction dans le cadre de la préparation des états financiers de la Société changent à court terme et que l'effet de ces changements soit important, ce qui pourrait entraîner, entre autres, une dépréciation de certains actifs et/ou une augmentation de certains passifs. De plus, ces risques pourraient avoir un impact défavorable significatif sur les résultats d'exploitation ainsi que sur la situation financière de la Société au cours des prochains mois.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 30 avril 2020 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière [« CIIF »] qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 30 avril 2020, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

PERSPECTIVES

Impact du coronavirus sur les perspectives - Dans la situation actuelle, il est impossible pour l'instant de prévoir l'effet de la pandémie de COVID-19 sur les réservations à venir, la reprise des opérations aériennes ainsi que les résultats financiers.

La Société a mis en œuvre une série de mesures opérationnelles, commerciales et financières, notamment de réduction de coûts, visant à assurer la préservation de sa trésorerie. Elle assure un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution. Tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la situation pèsera sur sa trésorerie. Se reporter à la rubrique Risques et incertitudes du présent rapport de gestion.

En conséquence, la Société ne présente pas de perspectives pour l'été 2020, ni pour l'hiver 2021.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Au 30 avril 2020 \$	Au 31 octobre 2019 Retraité [note 3] \$	Au 1er novembre 2018 Retraité [note 3] \$
ACTIFS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		733 679	564 844	593 654
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	4	280 788	301 547	287 735
Clients et autres débiteurs		127 590	137 944	133 626
Impôts sur le résultat à recevoir		4 167	1 423	11 405
Stocks		12 196	15 847	14 464
Charges payées d'avance		41 300	74 489	63 706
Instruments financiers dérivés		8 577	4 870	20 413
Partie courante des dépôts	5	10 543	17 765	20 250
Actifs courants		1 218 840	1 118 729	1 145 253
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	4	56 268	51 224	51 184
Dépôts	5	183 160	166 137	166 026
Impôts sur le résultat à recevoir		15 100	15 100	15 100
Actifs d'impôt différé		—	28 148	16 105
Immobilisations corporelles	6	961 546	891 445	721 504
Immobilisations incorporelles		33 894	36 852	42 689
Instruments financiers dérivés		—	—	84
Placement	7	18 795	16 533	16 084
Autres actifs		257	322	186
Actifs non courants		1 269 020	1 205 761	1 028 962
		2 487 860	2 324 490	2 174 215
PASSIFS				
Fournisseurs et autres créditeurs		376 930	311 065	312 273
Impôts sur le résultat à payer		15	4 244	1 117
Dépôts de clients et revenus différés		605 139	561 404	517 352
Instruments financiers dérivés		104 072	10 431	2 766
Partie courante des obligations locatives	8	135 810	99 814	71 250
Partie courante de la provision pour conditions de retour	9	8 266	—	—
Passifs courants		1 230 232	986 958	904 758
Dettes à long terme et obligations locatives	8	685 149	566 115	493 920
Provision pour conditions de retour	9	164 947	155 120	128 528
Autres passifs	10	48 429	47 444	41 128
Instruments financiers dérivés		176	1 650	679
Passifs d'impôt différé		1 496	9 752	11 739
Passifs non courants		900 197	780 081	675 994
CAPITAUX PROPRES				
Capital-actions	11	221 012	221 012	219 684
Provision pour paiements fondés sur des actions		15 948	15 948	18 017
Résultats non distribués		123 843	336 993	362 590
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie		(791)	(9 176)	1 971
Montant cumulé des écarts de change		(2 581)	(7 326)	(8 799)
		357 431	557 451	593 463
		2 487 860	2 324 490	2 174 215

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

AVIS

Les auditeurs indépendants de la Société n'ont pas effectué un examen des états financiers intermédiaires condensés ci-joints

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

	Notes	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
		2020	2019	2020	2019
			Retraité [note 3]		Retraité [note 3]
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)		\$	\$	\$	\$
Revenus	12	571 298	897 413	1 264 097	1 544 979
Charges d'exploitation					
Coûts liés à la prestation de services touristiques		196 674	361 818	432 137	602 938
Carburant d'aéronefs		92 582	118 911	196 121	211 480
Salaires et avantages du personnel	12	78 646	105 758	181 649	203 743
Frais de vente et de distribution		41 299	73 361	93 193	124 817
Entretien d'aéronefs		33 830	43 950	84 184	94 280
Frais d'aéroports et de navigation		31 080	43 274	69 076	77 123
Loyer d'aéronefs	8	15 162	25 526	24 234	44 139
Autres coûts aériens		41 858	58 638	92 096	106 521
Autres		19 244	25 497	43 160	46 892
Quote-part du résultat net d'une coentreprise		(185)	247	(254)	73
Amortissement		53 154	44 201	101 439	85 361
Éléments spéciaux	13	(2 495)	—	1 679	—
		600 849	901 181	1 318 714	1 597 367
Résultat d'exploitation		(29 551)	(3 768)	(54 617)	(52 388)
Coûts de financement	8	11 245	8 840	21 332	17 395
Revenus du financement		(4 466)	(5 584)	(9 927)	(10 840)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés		89 067	(18 401)	99 851	291
Perte de change		32 455	10 979	35 943	11 153
Résultat avant charge d'impôts		(157 852)	398	(201 816)	(70 387)
Impôts sur le résultat (récupération)					
Exigibles		(4 037)	4 588	(5 927)	1 057
Différés		25 897	(4 821)	16 785	(20 105)
		21 860	(233)	10 858	(19 048)
Résultat net de la période		(179 712)	631	(212 674)	(51 339)
Résultat net attribuable aux :					
Actionnaires		(179 548)	(939)	(213 353)	(53 891)
Participations ne donnant pas le contrôle		(164)	1 570	679	2 552
		(179 712)	631	(212 674)	(51 339)
Résultat par action	11				
De base		(4,76)	(0,02)	(5,65)	(1,43)
Dilué		(4,76)	(0,02)	(5,65)	(1,43)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2020	2019	2020	2019
		Retraité [note 3]		Retraité [note 3]
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Résultat net de la période	(179 712)	631	(212 674)	(51 339)
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront reclassés en résultat net				
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	273	(5 096)	(1 519)	(12 944)
Reclassement en résultat net	11 795	4 772	12 928	8 749
Impôts différés	(3 188)	47	(3 024)	1 108
	8 880	(277)	8 385	(3 087)
Gain de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	2 028	2 198	4 745	3 779
Total des autres éléments du résultat global	10 908	1 921	13 130	692
Résultat global de la période	(168 804)	2 552	(199 544)	(50 647)
Résultat global attribuable aux :				
Actionnaires	(170 886)	76	(202 728)	(54 127)
Participations ne donnant pas le contrôle	2 082	2 476	3 184	3 480
	(168 804)	2 552	(199 544)	(50 647)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	<u>Cumul des autres éléments du résultat global</u>							Participations ne donnant pas le contrôle Retraité [note 3]	Total des capitaux propres Retraité [note 3]
	Capital-actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Résultats non distribués Retraité [note 3]	Profit (perte) latent sur les couvertures de flux de trésorerie	Montant cumulé des écarts de change	Total Retraité [note 3]			
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 31 octobre 2018	219 684	18 017	362 590	1 971	(8 799)	593 463	—	593 463	
Résultat net de la période	—	—	(53 891)	—	—	(53 891)	2 552	(51 339)	
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(3 087)	2 851	(236)	928	692	
Résultat global de la période	—	—	(53 891)	(3 087)	2 851	(54 127)	3 480	(50 647)	
Émission sur le capital autorisé	741	—	—	—	—	741	—	741	
Acquisition d'UAP	—	(19)	—	—	—	(19)	—	(19)	
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	1 057	—	—	—	1 057	—	1 057	
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(801)	(801)	
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	5 379	—	—	5 379	(5 379)	—	
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	3 628	3 628	
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	928	928	(928)	—	
	741	1 038	5 379	—	928	8 086	(3 480)	4 606	
Solde au 30 avril 2019	220 425	19 055	314 078	(1 116)	(5 020)	547 422	—	547 422	
Résultat net de la période	—	—	21 544	—	—	21 544	79	21 623	
Autres éléments du résultat global	—	—	(3 406)	(8 060)	(1 379)	(12 845)	(927)	(13 772)	
Résultat global de la période	—	—	18 138	(8 060)	(1 379)	8 699	(848)	7 851	
Émission sur le capital autorisé	199	—	—	—	—	199	—	199	
Exercice d'options	388	(120)	—	—	—	268	—	268	
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	555	—	—	—	555	—	555	
Reclassement des UAP à titre de passif financier	—	(3 542)	—	—	—	(3 542)	—	(3 542)	
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(2 091)	(2 091)	
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	4 777	—	—	4 777	(4 777)	—	
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	6 789	6 789	
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(927)	(927)	927	—	
	587	(3 107)	4 777	—	(927)	1 330	848	2 178	
Solde au 31 octobre 2019	221 012	15 948	336 993	(9 176)	(7 326)	557 451	—	557 451	
Résultat net de la période	—	—	(213 353)	—	—	(213 353)	679	(212 674)	
Autres éléments du résultat global	—	—	—	8 385	2 240	10 625	2 505	13 130	
Résultat global de la période	—	—	(213 353)	8 385	2 240	(202 728)	3 184	(199 544)	
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(849)	(849)	
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	203	—	—	203	(203)	—	
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	373	373	
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	2 505	2 505	(2 505)	—	
	—	—	203	—	2 505	2 708	(3 184)	(476)	
Solde au 30 avril 2020	221 012	15 948	123 843	(791)	(2 581)	357 431	—	357 431	

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2020	2019 Retraité [note 3]	2020	2019 Retraité [note 3]
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net de la période	(179 712)	631	(212 674)	(51 339)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :				
Amortissement	53 154	44 201	101 439	85 361
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	89 067	(18 401)	99 851	291
Perte de change	32 455	10 979	35 943	11 153
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	(185)	247	(254)	73
Impôts différés	25 897	(4 821)	16 785	(20 105)
Avantages du personnel	753	748	1 507	1 482
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	513	—	1 057
	21 429	34 097	42 597	27 973
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	16 512	195 799	176 922	280 700
Variation nette de la provision pour conditions de retour	13 843	(1 340)	18 093	3 792
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	(2 190)	(9 989)	(14 811)	(10 987)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	49 594	218 567	222 801	301 478
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(27 083)	(39 120)	(60 181)	(78 379)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	(5 044)	(40)	(5 044)	(40)
Contrepartie reçue (versée) pour des entreprises cédées, nette de la trésorerie cédée	—	—	—	1 100
Apport en capital dans une coentreprise	(1 043)	—	(1 043)	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(33 170)	(39 160)	(66 268)	(77 319)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit des emprunts	49 973	—	49 973	—
Produit de l'émission d'actions	—	400	—	741
Remboursement des obligations locatives	(14 911)	(6 997)	(38 977)	(26 639)
Dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle	(849)	(801)	(849)	(801)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	34 213	(7 398)	10 147	(26 699)
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	861	3 868	2 155	5 208
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	51 498	175 877	168 835	202 668
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	682 181	620 445	564 844	593 654
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	733 679	796 322	733 679	796 322
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)				
Impôts sur les bénéfices payés (récupérés), nets	63	1 962	1 072	2 306
Intérêts payés	99	249	320	435

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers \$ canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié] [non audités]

Note 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Transat A.T. inc., [la « Société »], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont transigées sous un seul symbole, soit « TRZ ».

Transat A.T. inc. est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances dans le secteur touristique. Le cœur de son organisation est formé d'un voyageur implanté au Canada, lequel est intégré verticalement avec ses autres services de transport aérien, de distribution, à travers un réseau dynamique d'agences de voyages, de services à valeur ajoutée offerts à destination et d'hôtellerie.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 30 avril 2020 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 10 juin 2020.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

En raison de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») qui sévit à l'échelle mondiale, Transat a suspendu ses opérations aériennes le 1^{er} avril dernier. La suspension de nos vols ira jusqu'au 22 juillet 2020. La situation actuelle, qui frappe de plein fouet l'industrie touristique, nous force à prendre ces mesures exceptionnelles. Toutefois, nous demeurons engagés à reprendre nos opérations dès que possible, dans le respect des mesures sanitaires nécessaires.

L'industrie mondiale du transport aérien et du tourisme a fait face à un effondrement du trafic et de la demande. Les restrictions de voyage, l'incertitude qui subsiste quant aux dates de réouverture des frontières, tant au Canada que dans les destinations que nous desservons, ainsi que la nécessité des mesures de quarantaine et de distanciation physique créent une grande incertitude liée à la demande pour le reste de l'exercice 2020 et pour l'exercice 2021. Transat ne peut pas prévoir pour l'instant toutes les répercussions de la COVID-19 sur ses activités et ses résultats, ni le moment où la situation s'améliorera. La Société a mis en œuvre une série de mesures tant opérationnelles, commerciales, que financières, notamment de réduction de coûts, visant à préserver sa trésorerie. Elle assure un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution.

Note 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les méthodes comptables et modalités de calcul dans ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents, à l'exception de l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*, et de l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, dont les effets sont décrits dans la note 3. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2019.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » qui ont été évalués à la juste valeur.

CONTRATS DE LOCATION

La Société est partie à des contrats de location principalement pour des aéronefs, des moteurs d'aéronefs, des biens immobiliers et du matériel roulant. Les contrats de location dans le cadre desquels la quasi-totalité des risques et des avantages de la propriété de l'actif ne sont pas transférés à la Société sont classés comme des contrats de location. À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative correspondant à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société. La Société a fait le choix de séparer les composantes locatives et les composantes non locatives des contrats de location.

L'évaluation initiale de l'obligation locative inclut les paiements de loyer fixes et les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, durant la période non résiliable du contrat de location et pour les options de prolongation que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. La valeur initiale de l'obligation locative est diminuée des avantages incitatifs à la location à recevoir.

La valeur initiale de l'actif lié au droit d'utilisation est obtenue à partir du calcul de l'obligation locative. Les actifs liés au droit d'utilisation sont comptabilisés selon IAS 16, *Immobilisations corporelles* et amortis sur la durée du contrat de location. Pour la flotte permanente, lors de la comptabilisation initiale, les actifs liés au droit d'utilisation sont décomposés et les travaux d'entretien admissibles sont incorporés au coût de l'actif et amortis sur la durée du bail ou la durée d'utilité attendue, si elle est plus courte. Subséquemment, les travaux d'entretien admissibles effectués sur la durée du bail sont incorporés au coût de l'actif et amortis sur la durée du bail ou la durée d'utilité attendue, si elle est plus courte.

La Société présente les actifs liés au droit d'utilisation sous le poste Immobilisations corporelles et les obligations locatives sous le poste Obligations locatives à l'état consolidé de la situation financière. La portion courante des obligations locatives est présentée dans le passif courant.

Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés comme charge de loyer aux états consolidés des résultats. Les charges associées aux paiements de loyer en vertu des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et des contrats de location d'éléments de faible valeur sont comptabilisées comme charge de loyer aux états consolidés des résultats selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

PROVISION POUR CONDITIONS DE RETOUR

Les contrats de location pour des aéronefs et moteurs incluent des obligations liées aux conditions dans lesquelles les actifs doivent être retournés au bailleur à la fin du bail [les « conditions de retour »]. La Société comptabilise une provision liée aux conditions de retour des aéronefs et des moteurs loués à partir du début du bail en fonction du degré d'utilisation jusqu'à l'entretien permettant de respecter la condition de retour ou jusqu'à la fin du bail. La provision est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent et dans les estimations comptables et jugements importants utilisés. La provision est actualisée au taux sans risque des obligations canadiennes avant impôts à la date de clôture, d'une durée correspondant à la durée moyenne restante avant la sortie de fonds afférente.

La Société verse des dépôts aux bailleurs en fonction de l'utilisation des aéronefs loués en lien avec certains travaux d'entretien futurs, soit les dépôts d'entretien aux bailleurs. Les dépôts versés entre le dernier entretien effectué par la Société et la fin du bail, ainsi que certains dépôts versés en excédent du coût réel des travaux d'entretien, ne seront pas remboursés à la Société lors de l'entretien. Ces dépôts sont inclus dans la provision pour conditions de retour des aéronefs et moteurs loués.

SUBVENTIONS PUBLIQUES

Lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les conditions liées aux subventions seront remplies et que les subventions seront reçues, la Société comptabilise les subventions publiques liées aux résultats en déduction des charges auxquelles elles sont liées.

ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS

EFFETS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS

En raison de la gravité et de la nature mondiale de la pandémie de COVID-19, il est possible que les estimations utilisées ainsi que les jugements posés par la direction dans le cadre de la préparation des états financiers de la Société changent à court terme et que l'effet de ces changements soit important, ce qui pourrait entraîner, entre autres, une dépréciation de certains actifs et/ou une augmentation de certains passifs. De plus, ces risques pourraient avoir un impact défavorable significatif sur les résultats d'exploitation ainsi que sur la situation financière de la Société au cours des prochains mois.

TAUX D'ACTUALISATION DES OBLIGATIONS LOCATIVES

La Société utilise le taux d'emprunt marginal pour calculer l'obligation locative. La Société estime le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location en tenant compte de plusieurs éléments, incluant le taux sans risque au début du bail, la solvabilité de la Société, la devise du bail, la durée du bail et la nature du bien loué. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer le taux d'actualisation des obligations locatives, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente à ce calcul.

PROVISION POUR CONDITIONS DE RETOUR

Les estimations utilisées pour déterminer le montant de la provision pour conditions de retour sont fondées sur l'expérience passée, les coûts historiques et les réparations, les informations obtenues des fournisseurs externes, l'utilisation prévue des aéronefs, le moment auquel la réparation devrait avoir lieu, le taux de change du dollar américain ainsi que d'autres faits et hypothèses raisonnables dans les circonstances. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer la provision pour conditions de retour, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente à ce calcul. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

Note 3 MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 16 – CONTRATS DE LOCATION

L'IFRS 16, *Contrats de location*, remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. L'IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location, l'adoption de l'IFRS 16 entraîne une incidence significative sur ses états financiers consolidés. La Société comptabilise en vertu de ses contrats de location un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplacent la charge de loyer liée aux contrats de location.

La Société a adopté l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019 et l'application est effectuée de manière rétrospective avec retraitement pour chaque période antérieure pour laquelle l'information financière est présentée. La Société a retraité l'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} novembre 2018 et l'état consolidé des résultats du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2019. La Société a choisi d'appliquer les exemptions de capitalisation permises pour les contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et les contrats de location d'éléments de faible valeur. Les méthodes comptables découlant de l'adoption de l'IFRS 16 sont décrites ci-après.

FLOTTE

Au 30 avril 2020, la Société exploite 32 aéronefs loués en vertu de contrats de location [31 et 27 aux 31 octobre 2019 et 2018, respectivement] pour lesquels des actifs liés au droit d'utilisation et des obligations locatives seront comptabilisés en vertu de l'IFRS 16; ces aéronefs font partie de la flotte permanente. Durant la saison d'hiver, la Société a également des aéronefs loués en vertu de contrats de location pour une période d'environ 6 mois; ces aéronefs font partie de la flotte saisonnière. La Société a choisi d'appliquer pour la flotte saisonnière les dispositions de l'IFRS 16 permettant de continuer à comptabiliser les charges associées à ces contrats sous le poste Loyers d'aéronefs selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Pour la flotte permanente, lors de la comptabilisation initiale, les actifs liés au droit d'utilisation sont décomposés et les travaux d'entretien admissibles sont incorporés au coût de l'actif et amortis sur la durée du bail ou la durée d'utilité attendue, si elle est plus courte. Subséquemment, les travaux d'entretien admissibles effectués sur la durée du bail sont incorporés au coût de l'actif et amortis sur la durée du bail ou la durée d'utilité attendue, si elle est plus courte. Conséquemment, la charge d'entretien des aéronefs loués diminue et la charge d'amortissement augmente à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

Tous les contrats de location liés aux aéronefs sont libellés en dollars américains. L'obligation locative en vertu des aéronefs loués et la provision pour conditions de retour sont libellées en dollars américains et doivent être réévaluées au taux de change en vigueur à la date de clôture. Conséquemment, la volatilité du gain (perte) de change comptabilisé aux états consolidés des résultats est accrue à la suite de l'application de l'IFRS 16.

La Société est partie à des contrats de location liés à des moteurs d'aéronefs. Des actifs liés au droit d'utilisation et des obligations locatives sont comptabilisés en vertu de l'IFRS 16 en lien avec ces contrats, à l'exception des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et des contrats de location d'éléments de faible valeur.

BAUX IMMOBILIERS ET AUTRES

La Société est partie à des contrats de location liés à l'immobilier, notamment des bureaux, des espaces dans les aéroports et des agences de voyage. Des actifs liés au droit d'utilisation et des obligations locatives sont comptabilisés en vertu de l'IFRS 16 en lien avec ces contrats, à l'exception des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et des contrats incluant un droit de substitution substantiel.

La Société est partie à des contrats de location liés à des équipements, incluant du matériel roulant. Des actifs liés au droit d'utilisation et des obligations locatives sont comptabilisés en vertu de l'IFRS 16 en lien avec ces contrats, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location d'éléments de faible valeur.

PROVISION POUR CONDITIONS DE RETOUR

Les contrats de location pour des aéronefs et moteurs incluent des obligations liées aux conditions dans lesquelles les actifs doivent être retournés au bailleur à la fin du bail. La Société comptabilise une provision liée aux conditions de retour des aéronefs et des moteurs loués à partir du début du bail en fonction du degré d'utilisation jusqu'à l'entretien permettant de respecter la condition de retour ou jusqu'à la fin du bail. La provision est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent et dans les estimations comptables et jugements importants utilisés. La provision est actualisée au taux sans risque des obligations canadiennes avant impôts à la date de clôture, d'une durée correspondant à la durée moyenne restante avant la sortie de fonds afférente.

La Société verse des dépôts aux bailleurs en fonction de l'utilisation des aéronefs loués en lien avec certains travaux d'entretien futurs. Les dépôts versés entre le dernier entretien effectué par la Société et la fin du bail, ainsi que certains dépôts versés en excédent du coût réel des travaux d'entretien, ne seront pas remboursés à la Société lors de l'entretien. Ces dépôts sont inclus dans la provision pour conditions de retour des aéronefs et moteurs loués.

AMENDEMENT À L'IFRS 16 SUR LES CONCESSIONS ALLOUÉES PAR LE BAILLEUR EN LIEN AVEC LA COVID-19

Le 28 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à l'IFRS 16 sur les concessions allouées par les bailleurs en lien avec la COVID-19. Celui-ci permet, à certaines conditions, de comptabiliser les concessions allouées par les bailleurs en raison de la COVID-19 de la même manière qu'il comptabiliserait le changement selon l'IFRS 16, si le changement n'était pas une modification du contrat de location. La Société a choisi d'appliquer les dispositions de cet amendement de façon anticipée dans ses états financiers intermédiaires consolidés condensés pour la période terminée le 30 avril 2020. Aucune incidence significative sur l'état des résultats consolidés de la Société ne découle de l'adoption de ce nouvel amendement.

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

La présentation de l'état consolidé des résultats a également été modifiée afin de mieux refléter la nature des charges d'exploitation. Certaines charges d'exploitation qui étaient précédemment présentées sous le poste « Autres coûts aériens » sont maintenant présentées sous le poste « Frais d'aéroport et de navigation ». Cette modification à la présentation de l'état consolidé des résultats n'a pas d'incidence sur les résultats d'exploitation.

EFFET SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRÉSENTÉS ANTÉRIEUREMENT

L'effet cumulé sur l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé des résultats et le tableau des flux de trésorerie consolidé de l'adoption de l'IFRS 16 est présenté dans les tableaux suivants :

États consolidés de la situation financière

	Au 31 octobre 2018	Flotte	Immobilier et autres	Au 1 ^{er} novembre 2018 Après ajustements
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
ACTIFS				
Clients et autres débiteurs	139 979	(7 339)	986	133 626
Charges payées d'avance	68 890	(5 165)	(19)	63 706
Actifs courants	1 156 790	(12 504)	967	1 145 253
Dépôts	41 742	124 284	—	166 026
Actifs d'impôt différé	14 954	(270)	1 421	16 105
Immobilisations corporelles	201 478	481 745	38 281	721 504
Autres actifs	26 685	(26 310)	(189)	186
Actifs non courants	410 000	579 449	39 513	1 028 962
	1 566 790	566 945	40 480	2 174 215
PASSIFS				
Fournisseurs et autres créditeurs	320 732	(7 710)	(749)	312 273
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués	27 313	(27 313)	—	—
Partie courante des obligations locatives	—	58 570	12 680	71 250
Passifs courants	869 280	23 547	11 931	904 758
Provision pour remise en état des aéronefs loués	29 915	(29 915)	—	—
Provisions pour conditions de retour	—	128 528	—	128 528
Obligations locatives	—	454 499	39 421	493 920
Autres passifs	92 025	(41 429)	(9 468)	41 128
Passifs d'impôt différé	3 252	8 220	267	11 739
Passifs non courants	125 871	519 903	30 220	675 994
CAPITAUX PROPRES				
Résultats non distribués	340 766	23 495	(1 671)	362 590
	571 639	23 495	(1 671)	593 463
	1 566 790	566 945	40 480	2 174 215

États consolidés de la situation financière

	Au 31 octobre 2019	Flotte	Immobilier et autres	Au 31 octobre 2019 Après ajustements
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
ACTIFS				
Clients et autres débiteurs	137 449	283	212	137 944
Charges payées d'avance	83 822	(9 333)	—	74 489
Actifs courants	1 127 567	(9 050)	212	1 118 729
Dépôts	41 226	124 911	—	166 137
Actifs d'impôt différé	27 209	(270)	1 209	28 148
Immobilisations corporelles	235 161	603 288	52 996	891 445
Autres actifs	34 055	(33 599)	(134)	322
Actifs non courants	457 360	694 330	54 071	1 205 761
	1 584 927	685 280	54 283	2 324 490
PASSIFS				
Fournisseurs et autres créditeurs	315 395	(3 304)	(1 026)	311 065
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués	27 151	(27 151)	—	—
Partie courante des obligations locatives	—	88 214	11 600	99 814
Passifs courants	918 625	57 759	10 574	986 958
Provision pour remise en état des aéronefs loués	31 097	(31 097)	—	—
Provisions pour conditions de retour	—	155 120	—	155 120
Obligations locatives	—	514 235	51 880	566 115
Autres passifs	97 498	(42 206)	(7 848)	47 444
Passifs d'impôt différé	1 274	8 172	306	9 752
Passifs non courants	131 519	604 224	44 338	780 081
CAPITAUX PROPRES				
Résultats non distribués	314 325	23 297	(629)	336 993
	534 783	23 297	(629)	557 451
	1 584 927	685 280	54 283	2 324 490

États consolidés des résultats					2019
	2019	Immobilier et		Présentation	Après
Trimestre clos le 30 avril	2019	Flotte	autres	Présentation	ajustements
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	897 413	—	—	—	897 413
Charges d'exploitation					
Entretien d'aéronefs	63 906	(19 956)	—	—	43 950
Frais d'aéroports et de navigation	38 181	—	—	5 093	43 274
Loyer d'aéronefs	41 103	(15 577)	—	—	25 526
Autres coûts aériens	62 442	1 289	—	(5 093)	58 638
Autres	28 563	—	(3 066)	—	25 497
Amortissement	16 225	25 572	2 404	—	44 201
	910 515	(8 672)	(662)	—	901 181
Résultat d'exploitation	(13 102)	8 672	662	—	(3 768)
Coûts de financement	389	7 852	599	—	8 840
Perte (gain) de change	(846)	11 815	10	—	10 979
Résultat avant charge d'impôts	11 340	(10 995)	53	—	398
Impôts sur le résultat (récupération)					
Différés	(2 044)	(2 790)	13	—	(4 821)
	2 544	(2 790)	13	—	(233)
Résultat net de la période	8 796	(8 205)	40	—	631
Résultat net attribuable aux :					
Actionnaires	7 214	(8 205)	52	—	(939)
Participations ne donnant pas le contrôle	1 582	—	(12)	—	1 570
	8 796	(8 205)	40	—	631
Résultat par action					
De base	0,19	(0,22)	—	—	(0,02)
Dilué	0,19	(0,22)	—	—	(0,02)

États consolidés des résultats					2019
	2019	Immobilier et		Présentation	Après
Semestre clos le 30 avril	2019	Flotte	autres	Présentation	ajustements
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	1 544 979	—	—	—	1 544 979
Charges d'exploitation					
Entretien d'aéronefs	122 402	(28 122)	—	—	94 280
Frais d'aéroports et de navigation	67 505	—	—	9 618	77 123
Loyer d'aéronefs	79 699	(35 560)	—	—	44 139
Autres coûts aériens	113 339	2 800	—	(9 618)	106 521
Autres	53 498	—	(6 606)	—	46 892
Amortissement	31 142	49 471	4 748	—	85 361
	1 610 636	(11 411)	(1 858)	—	1 597 367
Résultat d'exploitation	(65 657)	11 411	1 858	—	(52 388)
Coûts de financement	784	15 303	1 308	—	17 395
Perte (gain) de change	(878)	12 020	11	—	11 153
Résultat avant charge d'impôts	(55 014)	(15 912)	539	—	(70 387)
Impôts sur le résultat (récupération)					
Différés	(16 208)	(4 033)	136	—	(20 105)
	(15 151)	(4 033)	136	—	(19 048)
Résultat net de la période	(39 863)	(11 879)	403	—	(51 339)
Résultat net attribuable aux :					
Actionnaires	(42 432)	(11 879)	420	—	(53 891)
Participations ne donnant pas le contrôle	2 569	—	(17)	—	2 552
	(39 863)	(11 879)	403	—	(51 339)
Résultat par action					
De base	(1,13)	(0,32)	0,01	—	(1,43)
Dilué	(1,13)	(0,32)	0,01	—	(1,43)

États consolidés des résultats					2019
	Exercice clos le 31 octobre	2019	Immobilier et	Présentation	Après
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	Flotte	autres	\$	ajustements
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	2 937 130	—	—	—	2 937 130
Charges d'exploitation					
Entretien d'aéronefs	279 283	(49 374)	—	—	229 909
Frais d'aéroports et de navigation	158 618	—	—	17 215	175 833
Loyer d'aéronefs	143 784	(96 981)	—	—	46 803
Autres coûts aériens	262 477	6 298	—	(17 215)	251 560
Autres	105 304	—	(14 381)	—	90 923
Amortissement	64 078	108 054	10 189	—	182 321
	2 986 913	(32 003)	(4 192)	—	2 950 718
Résultat d'exploitation	(49 783)	32 003	4 192	—	(13 588)
Coûts de financement	1 520	33 501	2 914	—	37 935
Perte (gain) de change	140	(1 252)	2	—	(1 110)
Résultat avant charge d'impôts	(38 766)	(246)	1 276	—	(37 736)
Impôts sur le résultat (récupération)					
Différés	(9 250)	(48)	250	—	(9 048)
	(8 222)	(48)	250	—	(8 020)
Résultat net de l'exercice	(30 544)	(198)	1 026	—	(29 716)
Résultat net attribuable aux :					
Actionnaires	(33 191)	(198)	1 042	—	(32 347)
Participations ne donnant pas le contrôle	2 647	—	(16)	—	2 631
	(30 544)	(198)	1 026	—	(29 716)
Résultat par action					
De base	(0,88)	(0,01)	0,03	—	(0,86)
Dilué	(0,88)	(0,01)	0,03	—	(0,86)

États consolidés des flux de trésorerie				2019
Trimestre clos le 30 avril	2019	Flotte	Immobilier et autres	Après ajustements
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net de la période	8 796	(8 205)	40	631
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées)				
Amortissement	16 225	25 572	2 404	44 201
Perte (gain) de change	(846)	11 815	10	10 979
Impôts différés	(2 044)	(2 790)	13	(4 821)
	5 238	26 392	2 467	34 097
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	178 389	19 376	(1 966)	195 799
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	2 912	(2 912)	—	—
Variation nette de la provision pour conditions de retour	—	(1 340)	—	(1 340)
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	4 808	(17 403)	2 606	(9 989)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	191 347	24 113	3 107	218 567
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(18 897)	(20 223)	—	(39 120)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(18 937)	(20 223)	—	(39 160)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Remboursement des obligations locatives	—	(3 890)	(3 107)	(6 997)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(401)	(3 890)	(3 107)	(7 398)
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3 868	—	—	3 868
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	175 877	—	—	175 877
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	620 445	—	—	620 445
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	796 322	—	—	796 322

États consolidés des flux de trésorerie				2019
Semestre clos le 30 avril	2019	Flotte	Immobilier et autres	Après ajustements
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net de la période	(39 863)	(11 879)	403	(51 339)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées)				
Amortissement	31 142	49 471	4 748	85 361
Perte (gain) de change	(878)	12 020	11	11 153
Impôts différés	(16 208)	(4 033)	136	(20 105)
	(22 904)	45 579	5 298	27 973
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	271 829	7 373	1 498	280 700
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	(983)	983	—	—
Variation nette de la provision pour conditions de retour	—	3 792	—	3 792
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	(2 092)	(8 365)	(530)	(10 987)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	245 850	49 362	6 266	301 478
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(49 390)	(28 989)	—	(78 379)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(48 330)	(28 989)	—	(77 319)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Remboursement des obligations locatives	—	(20 373)	(6 266)	(26 639)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(60)	(20 373)	(6 266)	(26 699)
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	5 208	—	—	5 208
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	202 668	—	—	202 668
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	593 654	—	—	593 654
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	796 322	—	—	796 322

États consolidés des flux de trésorerie	2019			2019
	2019	Flotte	Immobilier et autres	Après ajustements
Exercice clos le 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net de l'exercice	(30 544)	(198)	1 026	(29 716)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées)				
Amortissement	64 078	108 054	10 189	182 321
Perte (gain) de change	140	(1 252)	2	(1 110)
Impôts différés	(9 250)	(48)	250	(9 048)
	38 868	106 556	11 467	156 891
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	33 105	712	189	34 006
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	1 020	(1 020)	—	—
Variation nette de la provision pour conditions de retour	—	26 592	—	26 592
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	(8 918)	5 885	1 565	(1 468)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	64 075	138 725	13 221	216 021
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(92 277)	(71 656)	—	(163 933)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(92 123)	(71 656)	—	(163 779)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Remboursement des obligations locatives	—	(67 069)	(13 221)	(80 290)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 703)	(67 069)	(13 221)	(81 993)
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	941	—	—	941
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(28 810)	—	—	(28 810)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	593 654	—	—	593 654
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	564 844	—	—	564 844

IFRIC 23 - INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui apporte des précisions sur l'application de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, en lien avec la comptabilisation et l'évaluation des traitements fiscaux incertains. L'IFRIC 23 indique les circonstances pour lesquelles les traitements fiscaux incertains doivent être traités isolément ou collectivement, ainsi que les hypothèses à considérer dans l'évaluation d'un traitement fiscal incertain afin de déterminer s'il est probable que le traitement soit accepté par l'administration fiscale. L'application de l'IFRIC 23 est en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2019. Aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société ne découle de l'adoption de cette nouvelle interprétation de l'IFRIC.

Note 4 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 30 avril 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 270 790 \$ [292 134 \$ au 31 octobre 2019] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec les ententes commerciales de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de carte de crédit. De plus, elle inclut 66 266 \$, dont 56 268 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [60 637 \$ au 31 octobre 2019, dont 51 224 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 5 DÉPÔTS

	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019
		Retraité [note 3]
	\$	\$
Dépôts d'entretien aux bailleurs	136 473	124 911
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	43 821	38 415
Dépôts auprès de fournisseurs	13 409	20 576
	193 703	183 902
Moins tranche récupérable à moins d'un an	10 543	17 765
	183 160	166 137

Note 6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Flotte	Équipement d'aéronefs	Équipement et mobilier de bureau	Terrain, édifice et améliorations locatives	Droit d'utilisation Flotte	Droit d'utilisation Immobilier et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Solde au 31 octobre 2019	328 737	125 102	60 037	115 558	1 344 885	130 256	2 104 575
Ajouts	5 274	24 599	4 023	1 290	101 015	24 293	160 494
Radiations	(127 967)	(3 018)	(225)	(123)	—	(686)	(132 019)
Écart de change	—	—	384	4 550	—	441	5 375
Solde au 30 avril 2020	206 044	146 683	64 219	121 275	1 445 900	154 304	2 138 425
Amortissement cumulé							
Solde au 31 octobre 2019	250 001	74 717	40 388	29 167	741 597	77 260	1 213 130
Amortissement	10 656	6 430	2 515	1 352	69 599	4 893	95 445
Radiations	(127 967)	(3 018)	(225)	(123)	—	(686)	(132 019)
Écart de change	—	—	79	—	—	244	323
Solde au 30 avril 2020	132 690	78 129	42 757	30 396	811 196	81 711	1 176 879
Valeur comptable nette au 30 avril 2020	73 354	68 554	21 462	90 879	634 704	72 593	961 546

	Flotte	Équipement d'aéronefs	Équipement et mobilier de bureau	Terrain, édifice et améliorations locatives	Droit d'utilisation Flotte Retraité [note 3]	Droit d'utilisation Immobilier et autres Retraité [note 3]	Total Retraité [note 3]
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Solde au 31 octobre 2018	339 093	118 679	53 102	96 123	1 152 517	105 460	1 864 974
Ajouts	24 807	27 730	10 634	19 926	229 595	24 999	337 691
Radiations	(35 163)	(21 307)	(3 601)	(352)	(37 227)	(136)	(97 786)
Écart de change	—	—	(98)	(139)	—	(67)	(304)
Solde au 31 octobre 2019	328 737	125 102	60 037	115 558	1 344 885	130 256	2 104 575
Amortissement cumulé							
Solde au 31 octobre 2018	251 348	88 238	38 335	27 598	670 770	67 181	1 143 470
Amortissement	33 816	7 786	5 711	1 930	108 054	10 189	167 486
Radiations	(35 163)	(21 307)	(3 601)	(352)	(37 227)	(136)	(97 786)
Écart de change	—	—	(57)	(9)	—	26	(40)
Solde au 31 octobre 2019	250 001	74 717	40 388	29 167	741 597	77 260	1 213 130
Valeur comptable nette au 31 octobre 2019	78 736	50 385	19 649	86 391	603 288	52 996	891 445

Note 7 PLACEMENT

La variation de notre participation de 50 % dans une coentreprise, Desarrollo Transimar, se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2019	16 533
Apport en capital	1 043
Quote-part du résultat net	254
Écart de conversion	965
Solde au 30 avril 2020	18 795

Le placement a été converti au taux de clôture USD/CAD de 1,3909 au 30 avril 2020 [1,3142 au 31 octobre 2019].

Note 8 DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS LOCATIVES

La Société dispose d'une entente de crédit à terme rotatif de 50 000 \$ aux fins de ses opérations. Selon l'entente, qui vient à échéance en 2022, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 000 \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. Au 30 avril 2020, tous les ratios et conditions financières étaient respectés et un montant de 50 000 \$ de la facilité de crédit était utilisé.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75 000 \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 30 avril 2020, un montant de 60 414 \$ était utilisé [55 848 \$ au 31 octobre 2019] dont 56 268 \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera levée.

Le tableau suivant présente les échéances et les taux d'actualisation liés à la dette à long terme et aux obligations locatives au 30 avril 2020 et au 31 octobre 2019 :

	Échéance finale	Taux d'intérêt moyen pondéré %	Au 30 avril 2020 \$	Au 31 octobre 2019 Retraité [note 3] \$
Dette à long terme	2020-2022	3,35	49 973	—
Obligations locatives				
Flotte	2020-2031	5,47	686 186	602 449
Immobilier et autres	2020-2037	5,54	84 800	63 480
Obligations locatives		5,48	770 986	665 929
Dette à long terme et obligations locatives		5,35	820 959	665 929

La charge d'intérêt pour les périodes terminées les 30 avril 2020 et 2019 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2020	2019	2020	2019
		Retraité [note 3]		Retraité [note 3]
	\$	\$	\$	\$
Charge d'intérêt liée aux obligations locatives	9 971	7 620	18 910	14 935
Charge de désactualisation de la provision pour conditions de retour	596	933	1 226	1 778
Charge d'intérêt sur la dette à long terme	268	—	268	—
Autres intérêts	410	287	928	682
Coûts de financement	11 245	8 840	21 332	17 395

La charge de loyer pour les périodes terminées les 30 avril 2020 et 2019 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2020	2019	2020	2019
		Retraité [note 3]		Retraité [note 3]
	\$	\$	\$	\$
Paiements de loyer variables	2 170	4 528	4 810	7 829
Baux à court terme	12 992	20 998	19 424	36 310
Loyer d'aéronefs	15 162	25 526	24 234	44 139
Paiements de loyer variables	743	1 983	1 870	3 115
Baux à court terme	1 311	1 101	2 587	2 182
Baux liés à des actifs de faible valeur	148	51	310	106
	17 364	28 661	29 001	49 542

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OBLIGATIONS LOCATIVES

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2020, les flux de trésorerie liés au remboursement des obligations locatives sont présentés dans le tableau suivant :

	Flux de trésorerie	Variations sans effet sur la trésorerie	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 octobre 2019			665 929
Remboursements	(38 977)	—	(38 977)
Nouvelles obligations locatives (nouveaux contrats et amendements)	—	106 233	106 233
Écart de change	—	37 801	37 801
Solde au 30 avril 2020	(38 977)	144 034	770 986

ÉCHÉANCES DES OBLIGATIONS LOCATIVES

Les obligations de remboursement du capital et des intérêts liés aux obligations locatives au 30 avril 2020 s'établissent comme suit. Les obligations locatives en dollars américains sont convertis au taux de clôture USD/CAD de 1,3909 au 30 avril 2020 :

Exercice se terminant le 31 octobre	2020	2021	2022	2023	2024	2025 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flotte	90 727	140 266	117 898	105 799	84 175	294 698	833 563
Immobilier et autres	7 346	13 133	9 769	8 772	8 076	72 189	119 285
Obligations locatives	98 073	153 399	127 667	114 571	92 251	366 887	952 848

La note 6 présente l'information requise en vertu des actifs liés aux droits d'utilisation et à l'amortissement. La note 14 présente l'information requise en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années.

Note 9 PROVISION POUR CONDITIONS DE RETOUR

La provision pour conditions de retour est liée aux obligations contractuelles de retourner les aéronefs et les moteurs loués à la fin des baux dans des conditions d'entretien pré-déterminées. La variation de la provision pour conditions de retour pour le semestre clos le 30 avril se détaille comme suit :

	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019
		Retraité [note 3]
	\$	\$
Solde d'ouverture	155 120	128 528
Provisions supplémentaires	17 439	16 127
Changement d'estimation	—	7 085
Utilisation de la provision	(572)	—
Charge de désactualisation	1 226	3 380
Solde de fermeture	173 213	155 120
Provisions courantes	8 266	—
Provisions non courantes	164 947	155 120
Solde de fermeture	173 213	155 120

Note 10 AUTRES PASSIFS

	Au 30 avril 2020	Au 31 octobre 2019
		Retraité [note 3]
	\$	\$
Avantages du personnel	48 005	46 986
Avantages incitatifs reportés	424	458
	48 429	47 444

Note 11 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles détiennent une voix par action à toute assemblée des actionnaires sujet à une réduction automatique des droits de vote qui y sont rattachés dans l'éventualité où i) tout non-Canadien, individuellement ou avec des personnes du même groupe détient plus de 25 % des voix exprimées, ii) tout non-Canadien autorisé à fournir un service aérien dans tout territoire (au total) détient plus de 25 % des voix exprimées, ou iii) les voix qui seraient exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A seraient de plus de 49 %. Si une des limitations applicables susmentionnées est dépassée, les votes qui devraient être attribués aux porteurs d'actions de catégorie A seront attribués comme suit :

- d'abord, le cas échéant, il y aura une réduction des droits de vote de tout non-Canadien individuel (y compris un non-Canadien autorisé à fournir un service aérien) dont les votes totalisent plus de 25 % des votes, et ce, de manière à ce que ledit porteur non-Canadien ne puisse jamais être porteur de plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées à une assemblée;
- ensuite, le cas échéant, et une fois que la répartition au prorata telle que décrite ci-haut est effectuée, une réduction proportionnelle supplémentaire sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A non-Canadiens autorisés à fournir un service aérien, et ce, de manière à ce que lesdits porteurs non-Canadiens ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée;
- enfin, le cas échéant, et une fois que les deux répartitions au prorata décrites ci-haut ont été effectuées, une réduction proportionnelle sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A, et ce, de manière à ce que tous les porteurs non-Canadiens d'actions de catégorie A ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 49 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

ACTIONS À DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2018	37 545 335	219 684
Émission de la trésorerie	142 163	741
Solde au 30 avril 2019	37 687 498	220 425
Émission de la trésorerie	27 699	199
Exercice d'options	31 893	388
Solde au 31 octobre 2019	37 747 090	221 012
Solde au 30 avril 2020	37 747 090	221 012

Au 30 avril 2020, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 5 141 627 et à 32 605 463 [4 243 821 et 33 503 269 au 31 octobre 2019].

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2019	1 748 570	10,15
Annulées	(2 000)	19,24
Solde au 30 avril 2020	1 746 570	10,14
Options pouvant être exercées au 30 avril 2020	1 522 170	10,07

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2020	2019 Retraité [note 3]	2020	2019 Retraité [note 3]
(en milliers, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	\$

NUMÉRATEUR

Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société servant au calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action

(179 548) (939) (213 353) (53 891)

DÉNOMINATEUR

Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation

37 747 37 644 37 747 37 608

Effet des titres dilutifs

Options d'achat d'actions

— — — —

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action

37 747 37 644 37 747 37 608

Résultat par action

De base

(4,76) (0,02) (5,65) (1,43)

Dilué

(4,76) (0,02) (5,65) (1,43)

Étant données les pertes enregistrées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2020, les 1 746 570 options d'achat d'actions en circulation ont été exclues du calcul en raison de leur effet antidilutif [1 784 547 pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2019].

Note 12 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES REVENUS ET LES CHARGES

VENTILATION DES REVENUS TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et dessert deux principaux marchés qui représentent également ses deux principales lignes de produits, soit le marché transatlantique et le marché Amérique, qui inclus le programme des destinations soleil. Le tableau ci-dessous présente la ventilation par marché des revenus des contrats avec des clients :

	Trimestres clos les 30 avril		Semestres clos les 30 avril	
	2020	2019 Retraité [note 3]	2020	2019 Retraité [note 3]
	\$	\$	\$	\$
Clients				
Transatlantique	54 988	89 151	142 437	157 998
Amérique	499 940	787 690	1 089 040	1 348 077
Autres	16 370	20 572	32 620	38 904
Total des revenus	571 298	897 413	1 264 097	1 544 979

SUBVENTIONS PUBLIQUES

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, la Société a comptabilisé un montant de 12 200 \$ en déduction des Salaires et avantages du personnel en lien avec la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »). Ce montant est inclus dans les Clients et autres débiteurs au 30 avril 2020.

Note 13 ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

Les éléments spéciaux incluent généralement les charges de restructuration et d'autres éléments inhabituels importants. Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2020, des honoraires professionnels de 1 763 \$ et 2 969 \$, ainsi qu'un renversement des charges de rémunération de 4 258 \$ et 1 290 \$, respectivement, ont été comptabilisés en lien avec la transaction avec Air Canada. Les charges de rémunération sont principalement liées aux régimes de rémunération à base d'actions qui incluent une clause de changement de contrôle ainsi qu'aux ajustements comptabilisés aux provisions liées aux plans de rémunération fondés sur des actions. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2020, le renversement de la charge rémunération est attribuable à une baisse importante du cours de l'action. La comptabilisation des charges de rémunération à titre d'éléments spéciaux découle de l'offre d'Air Canada, qui rend probable l'atteinte du critère de changement de contrôle inclus dans certains régimes de rémunération à base d'actions de la Société et qui, également, réduit la période d'acquisition des droits.

Note 14 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

CONTRATS DE LOCATION ET AUTRES ENGAGEMENTS

Au 30 avril 2020, la Société est partie à des engagements pour la location de 14 Airbus A321neo dont la livraison s'échelonne de 2020 à 2022. La Société a aussi des obligations d'achat, en vertu de divers contrats avec des fournisseurs, notamment en lien avec les chambres d'hôtels et les contrats de service informatique, effectués dans le cours normal des affaires. Le tableau suivant présente les paiements minimum exigibles en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années ainsi que les obligations d'achat :

Exercice se terminant le 31 octobre	2020	2021	2022	2023	2024	2025 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de location (aéronefs)	6 776	59 058	89 520	93 470	93 470	779 345	1 121 639
Obligations d'achat	2 386	4 751	4 607	3 185	2 645	5 621	23 195
	9 162	63 809	94 127	96 655	96 115	784 966	1 144 834

LITIGES

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve des éléments mentionnés dans la note 25 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 et du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, la Société a fait l'objet de certains recours collectifs en lien avec le remboursement de dépôts clients pour les vols annulés en lien avec la pandémie de COVID-19. Certains de ces recours collectifs pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. À ce jour, l'issue de ces recours collectifs est impossible à prédire avec certitude et l'effet financier qui pourrait en découler ne peut faire l'objet d'une estimation fiable. Les montants qui pourraient devoir être payés en lien avec les recours collectifs sont pour la majeure partie inclus dans les Dépôts de clients et revenus différés. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les recours collectifs, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état des résultats consolidé et pourrait avoir un effet très défavorable sur la trésorerie.

Note 15 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 7, 9, 17, 24 et 25 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2037. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 30 avril 2020, le montant total de ces garanties non gagées par des dépôts s'élevait à 494 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 30 avril 2020, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

FACILITÉ DE CRÉDIT IRRÉVOCABLE NON GAGÉE PAR DES DÉPÔTS

De plus, la Société dispose d'une facilité de cautionnement qui est renouvelable en 2020. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans et pour un montant total de 50 000 \$. Au 30 avril 2020, un montant de 23 807 \$ était utilisé en vertu de cette facilité.

Note 16 INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique. Les produits des activités ordinaires ainsi que les actifs non courants hors Amérique ne sont pas significatifs. Ainsi, les états consolidés des résultats et les états consolidés de la situation financière incluent toutes les informations requises.

